

Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20121129-2012_B468-DE
Date de télétransmission : 05/12/2012
Date de réception préfecture : 05/12/2012



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 29 NOVEMBRE 2012

PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2012_B468

OBJET : Politique culturelle - Musée Granet - Convention de mécénat avec la Fondation d'Entreprise TOTAL

Le 29 novembre 2012, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la Halle des Sports de Venelles, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 23 novembre 2012, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

Etaient Présents :

JOISSAINS-MASINI Maryse, président - ALBERT Guy, vice-président, Jouques - AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau - BARRET Guy, vice-président, Coudoux - BONFILLON Jean, vice-président, Fuveau - BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge - BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue - BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - BRUNET Danièle, membre du bureau, Aix-en-Provence - BUCCI Dominique, vice-président, Les Pennes-Mirabeau - BURLE Christian, vice-président, Peynier - CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset - CHARDON Robert, vice-président, Venelles - CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues - CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence - CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Sainte-Réparate - CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet - DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles - DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - DI CARO Sylvaine, membre du bureau, Aix-en-Provence - DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint-Estève-Janson - DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon - FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets - GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles - GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence - GARÇON Jacques, membre du bureau, Aix-en-Provence - GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat - GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence - GUINIERI Frédéric, vice-président, Puyloubier - JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues - LAFON Henri, membre du bureau, Pertuis - LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil - LARNAUDIE Patricia, membre du bureau, Aix-en-Provence - LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet - LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-Provence - LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence - MANCEL Joël, vice-président, Beaurecueil - MARTIN Régis, vice-président, Saint-Marc-Jaumegarde - MARTIN Richard, vice-président, Cabriès - MORBELLI Pascale, membre du bureau, Vitrolles - PAOLI Stéphane, membre du bureau, Aix-en-Provence - PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc-Bel-Air - PIERRON Liliane, membre du bureau, Aix-en-Provence - PIN Jacky, vice-président, Rognes - PIZOT Roger, vice-président, Saint-Paul-Lez-Durance - RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence - SANGLINE Bruno, membre du bureau, Bouc-Bel-Air - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du bureau, Aix-en-Provence - SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes-Mirabeau - SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence - TAULAN Francis, membre du bureau, Aix-en-Provence - VILLEVIEILLE Robert, vice-président, La Roque d'Anthéron

Excusé(e)s avec pouvoir :

BENNOUR Dabha, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à TAULAN Francis - FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren, donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse - FOUQUET Robert, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GERACI Gérard - JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GALLESE Alexandre - PELLENC Roger, vice-président, Pertuis, donne pouvoir à LAFON Henri - PERRIN Jean-Marc, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à DELOCHE Gérard

Excusé(e)s :

BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc - MONDOLONI Jean-Claude, membre du bureau, Vitrolles

Monsieur Jean BONFILLON donne lecture du rapport ci-joint.

BUREAU DU 29 NOVEMBRE 2012

Rapporteur : Jean BONFILLON

Thématique : Politique culturelle

Objet : Musée Granet : Convention de mécénat avec la Fondation d'Entreprise TOTAL

Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Il vous est proposé d'adopter une convention de mécénat entre le musée Granet/CPA et la Fondation d'Entreprise TOTAL. Cette Fondation souhaite contribuer au développement de la culture dans le Pays d'Aix en soutenant l'ensemble des actions pédagogiques du Musée Granet pour l'année 2013. Elles couvriront les expositions « Cadavre Exquis » et « Le Grand Atelier du Midi ». Les actions s'adressent au public scolaire et au public social du territoire de la CPA. La contribution de Total au titre de ces actions s'élève à 50 000 euros TTC (cinquante mille euros).

Exposé des motifs :

La Fondation d'Entreprise Total, partenaire du Musée Granet depuis 2006 avec « Cézanne en Provence », « Picasso-Cézanne » et « Le Grand Atelier du Midi », nous propose un mécénat pour l'année 2013 à destinations des actions pédagogiques dispensées par le Musée Granet.

Il s'adresse principalement au public scolaire et empêché du territoire de la CPA. Les actions proposées sont les suivantes :

> EXQUISE MEDITERRANEE

> Le public visé :

165 classes de 30 enfants environ de la région, de la grande section maternelle à la terminale.

> Détail de l'action :

En adéquation avec le concept de l'exposition qui met à l'honneur la pratique du « cadavre exquis », cette action sera l'occasion de réaliser une œuvre collective. Ce projet donnera alors naissance à la création d'une céramique aux lignes de la Méditerranée. Une exposition de l'ensemble de cette réalisation peut être envisagée au musée puis dans les écoles participantes.

> Contreparties envisagées :

Sur l'ensemble des 165 dossiers pédagogiques fournis aux enseignants participants aux actions pédagogiques liées à l'exposition *Cadavre exquis. Suites méditerranéennes*, apparition de la mention « Cette action a été rendue possible grâce au soutien de la Fondation Total » et le logo de la Fondation Total sera ajouté. Après installation définitive de la céramique, une plaque sera posée à côté avec la mention « Grâce au soutien de Total ».

> Affectation du Mécénat Total au titre de cette action : 5 450 €

> L'ENVOL DE L'ART

> Le public visé :

160 classes de 30 enfants environ de la région, de la grande section maternelle au CM2.

> Détail de l'action :

Autour de l'exposition phare de l'année 2013, 1200 enfants seront amenés à travailler selon les préceptes plastiques d'artistes du *Grand Atelier du Midi*. Les élèves pourront laisser libre cours à leur créativité en réalisant des cerfs-volants qui deviendront alors le support de leur réinterprétation artistique. L'aboutissement de ce projet est la réunion des enfants lors d'un moment de convivialité au pied de la montagne chère à Cézanne. Ce symbole de la Provence accueillera, lors d'une journée de rassemblement, les enfants et leurs créations, qui prendront leur envol à l'ombre de la montagne Sainte Victoire.

➤ **Contreparties envisagées :**

Sur l'ensemble des dossiers pédagogiques fournis aux enseignants participants aux actions pédagogiques liées à l'exposition *Le Grand Atelier du Midi*, apparition de la mention « Cette action a été rendue possible grâce au soutien de la Fondation Total » et le logo de la Fondation Total sera ajouté.

Une communication (presse régionale) autour de cet évènement avec mention « Cette action a été possible grâce au soutien de Total ».

Un impact majeur sur la sensibilisation à l'environnement auprès de 1200 enfants de la région.

➤ **Affectation du Mécénat Total au titre de cette action :** 28 890 €

➤ **LIVRET-JEU A DESTINATION DES FAMILLES**

➤ **Le public visé :**

L'ensemble des familles venant visiter individuellement la collection Jean Planque à la chapelle des Pénitents blancs.

➤ **Détail de l'action :**

Afin de proposer un accompagnement adapté aux familles et plus particulièrement aux enfants, le musée Granet désire mettre à disposition gratuitement un petit livret d'activités autour d'une sélection d'œuvres présentées dans la chapelle des Pénitents blancs.

Ce lieu ouvrant pour la première fois au public durant l'été 2013, sera l'un des grands temps fort de l'année Capitale européenne de la culture en Pays d'Aix.

➤ **Contreparties envisagées :**

Sur le livret-jeu, apparition de la mention « Ce livret a été réalisé grâce au soutien de la Fondation Total » et le logo de la Fondation Total sera ajouté.

➤ **Affectation du Mécénat Total au titre de cette action :** 5 385 €

➤ **LES PROMENADES SOLIDAIRES**

➤ **Le public visé :**

3 groupes d'environ 30 personnes bénéficiaires d'associations du champ social (profil famille – parents/enfants). Au total, une centaine de personnes participantes.

➤ **Détail de l'action :**

Organisation d'une journée exceptionnelle et solidaire autour du *Grand Atelier du Midi*, comprenant une visite spécifique et adaptée de l'exposition phare de l'année 2013, une ballade sur un motif cézannien, un repas et la prise en charge des transports.

➤ **Contreparties envisagées :**

Lors des journées de préparation et de sensibilisation de ces divers publics, la Fondation Total sera mentionnée comme le mécène de cette action.

Dans les cadeaux offerts, apparition de la mention « Cette action a été rendue possible grâce au soutien de la Fondation Total » et le logo de la Fondation Total sera ajouté.

➤ **Affectation du Mécénat Total au titre de cette action : 10 275 €**

Détail des « Promenades solidaires » :

**Proposition Journées Social
Exposition *Cadavres Exquis. Suites Méditerranéennes* et *Grand Atelier du Midi*
Mécénat TOTAL**

Dans le cadre de l'année 2013, Total se propose de financer la réalisation de 2 à 3 journées offertes à des bénéficiaires d'associations du champ social afin qu'ils puissent découvrir l'exposition du musée Granet, *Grand Atelier du Midi*.

Ce projet pourrait toucher 3 groupes (1 groupe par journée) d'environ 30 personnes, soit environ 90 personnes. L'idéal serait que ces groupes soient constitués de la rencontre de personnes de plusieurs associations différentes du territoire de la CPA et alentour. Cela permettra de toucher un plus grand nombre de personnes.

Le musée a sollicité Cultures du Cœur afin d'établir la sélection de ces groupes, association avec laquelle nous travaillons tout au long de l'année.

- **Organisation type de la journée**

La journée se divise en deux temps forts autour de l'exposition du Musée Granet :

<u>Matin</u> :	8h30	Réception en bus du groupe (sur les différents territoires de la CPA)
	10h30	Accueil au musée Granet
	11h00	Visite de l'exposition (durée : 1h)
<u>Déjeuner</u> :	12h30	Restaurant (proche du lieu à visiter l'après-midi)
<u>Après-midi</u> :	14h30	Arrivée sur le lieu (ex :Château de Vauvenargues, Bibémus) (durée : 1h)
	16h00	Fin de journée et remise cadeaux

Lors de chacune de ces journées, 1 médiateur du musée Granet accompagne le groupe sur l'ensemble des lieux visités.

- Profil des groupes

L'idéal serait au moins pour l'une de ces journées d'avoir un profil famille (parents / enfants). Dans ce cas, cette journée serait à envisager un week-end, de façon à ce que les familles soient avec leurs enfants.

Autre profil de groupe : travailleurs sociaux.

2 zones géographiques seraient à privilégier (Arles et Vitrolles), car ces publics se déplacent peu.

- Budget

Transports

Le bus devra accompagner le groupe tout au long de la journée sur les différents lieux.

Bus sur 3 journées = 3 x 1000 = 3000€

Visite de l'exposition

Le musée fait cadeau du droit d'entrée, en revanche il resterait à payer le forfait conférencier

Forfait conférencier pour 3 visites de l'exposition = 3 x 90 = 270€

Déjeuner

Restaurant sur la base d'environ 35 personnes (groupe + accompagnateurs)

3 groupes x 35 = 105 personnes

105 personnes X 40 euros le menu =

Total 4200€

Cadeaux

Pour les adultes : petit livre de l'exposition.

20 x 3 = 60 exemplaires. Environ 600€

Deux billets par personne pour l'exposition *Le Grand Atelier du Midi* à Marseille

2 x 100 x 9€ = 1800€

Pour les enfants : livre pour les enfants *Mes vacances au musée*.

13,50 x 30 = 405€

Total = 2805€

Frais de personnel pour ces opérations :

Sur la base d'un médiateur pendant cinq mois,

soit 2 200,00 euros mensuels X 5 = **11 000,00 euros**.

Durée

Cette convention prend effet à la date de la signature et se termine le 31 décembre 2013

Vu l'exposé des motifs :

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération A 2009/143 du Conseil Communautaire du 29 juillet 2009 déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau et notamment de prendre toute décision concernant la conclusion de tous contrats et conventions ;

VU l'avis favorable de la Commission Culture en date du 14 novembre 2012 ;

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** la convention de partenariat entre la CPA et la Fondation d'Entreprise Total

- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer la convention annexée ainsi que l'ensemble des documents y afférents.

CONVENTION DE MECENAT

Entre :

LA FONDATION D'ENTREPRISE TOTAL

Fondation d'entreprise ayant son siège social 2 place Jean Millier – La Défense 6 – 92400 Courbevoie,

représentée par Madame Catherine FERRANT, en qualité de Déléguée Générale,

Ci-après désignée la « **Fondation TOTAL** »

Et

LA COMMUNAUTE DU PAYS D'AIX

Dont le siège est 8, place Jeanne d'Arc CS 40868 – 13626 Aix-en-Provence Cedex 1,

Représentée par : **Madame Maryse JOISSAINS MASINI**, son Président, dûment habilité aux fins présentes par la délibération du Bureau Communautaire du 29 novembre 2012.

Ci-après désignée : « **la CPA / Musée Granet** »

Ci-après désignées ensemble les « **Parties** »,

PREAMBULE

La Fondation TOTAL a pour objet de contribuer au financement et au soutien de projets dans les quatre domaines d'intervention suivants : la solidarité en France, la santé à l'international, la biodiversité marine et la culture et le patrimoine.

Le Musée Granet, depuis sa réouverture en 2006, porte une attention toute particulière à la dimension pédagogique de son projet scientifique et culturel, tant dans la volonté de toucher des publics diversifiés que dans la recherche de propositions de médiation innovantes.

Des démarches exemplaires ont été menées depuis 2009, associant le Musée Granet et le Rectorat, pour la réalisation de centaines de projets d'ateliers artistiques et culturels. Une moyenne de 15 000 à 18 000 scolaires par an de l'Académie Aix-Marseille a été touchée par diverses formes de médiation et jusqu'à 26 000 pour l'année Picasso en 2009.

Des propositions variées et adaptés à une cartographie très large des publics (scolaire, familial, touristique, social, handicapé...) sont offertes par le musée : ateliers, conférences, visites commentées, parcours-jeux, activités pédagogiques, cycle de visites. Le service des publics du musée Granet a développé, en sus de ces médiations autour des collections et des expositions, des outils pédagogiques à destination des publics et des enseignants mais aussi des dispositifs spécifiques dans le cadre de manifestations et d'événements culturels (Nuit des musées, Nuits étudiantes, Journées Européennes du Patrimoine).

Constatant la convergence de leurs préoccupations, les Parties sont convenues de se rapprocher pour agir ensemble. Dans ce but, elles ont décidé de conclure la présente convention de mécénat (ci-après la « **Convention** ») qui a pour objectif de décrire les principales modalités de cette coopération.

1 OBJET DE LA CONVENTION

La Convention a pour objet de préciser les conditions dans lesquelles la Fondation TOTAL apporte son soutien financier à la CPA / Musée Granet pour la conduite du projet [(ci-après le « **Projet** »)], tel que détaillé en **Annexe 1**.

2 LISTE DES ANNEXES

Les documents contractuels qui constituent la Convention sont :

1/ la Convention

2/ ses Annexes :

Annexe 1 : Descriptif du Projet et budget

Annexe 2 : Logo de la Fondation TOTAL

Annexe 3 : Logo de la CPA / Musée Granet

Annexe 4 : Relevé d'identité bancaire scanné du CPA / Musée Granet

Annexe 5 : Facilités accordées à la Fondation TOTAL

Toute modification de la Convention donnera lieu à un avenant signé des deux Parties.

3 DUREE DE LA CONVENTION

La Convention prend effet à sa date de signature par les Parties et prendra fin le 31 décembre 2013.

A son échéance, elle ne se renouvellera pas par tacite reconduction.

4 MONTANT ET MODALITES DE VERSEMENT

La Fondation TOTAL s'engage à contribuer au financement du Projet à hauteur d'un montant ferme, global et forfaitaire de 50 000 (cinquante mille) euros.

Il est rappelé que les dons visés à l'article 238 bis du Code Général des Impôts ne sont pas assujettis à la TVA.

Le versement sera effectué par virement bancaire sur le compte de la CPA / Musée Granet dont la photocopie du relevé d'identité bancaire figure en **Annexe 4** de la Convention, et ce à 30 (trente) jours fin de mois, à réception de l'appel de fonds émis par celui-ci et libellé au nom de :

Secrétariat Général de la Fondation TOTAL
2, place Jean Millier
La Défense 6
92400 Courbevoie

La CPA / Musée Granet s'engage à adresser l'appel de fonds à la Fondation TOTAL dans un délai maximum de 30 jours suivant la signature de la présente Convention.

A défaut de réception de l'appel de fonds par le CPA / Musée Granet dans le délai indiqué ci-dessus, la Fondation TOTAL se réserve le droit de résilier de plein droit la présente Convention dans les conditions de l'article 13.1 ci après.

La CPA / Musée Granet adressera un reçu fiscal à cette même adresse dès réception des fonds sur son compte bancaire

5 OBLIGATIONS DE LA CPA / MUSÉE GRANET

La CPA / Musée Granet mettra tout le soin d'un professionnel dans la préparation, l'organisation et le suivi du Projet. A cette fin, la CPA / Musée Granet s'engage à accomplir les formalités nécessaires à l'accomplissement du Projet (obtention des autorisations nécessaires, respect des lois et règlements locaux, ...).

La CPA / Musée Granet déclare en outre qu'il est titulaire ou s'engage à disposer de l'ensemble des droits et autorisations légales, douanières ou administratives nécessaires à l'exécution des présentes.

La CPA / Musée Granet déclare notamment être habilité par l'Administration fiscale pour délivrer des reçus fiscaux. Le CPA / Musée Granet s'engage à indemniser la Fondation TOTAL, le cas échéant, de toutes réclamations et de toutes dépenses ou tous dommages qui pourraient résulter pour cette dernière de réclamations à ce titre.

La CPA / Musée Granet s'engage à fournir à la Fondation TOTAL 1 fois par an, pendant toute la durée de la Convention :

1. un rapport financier détaillant précisément l'affectation des sommes versées par la Fondation TOTAL et indiquant :
 - les montants affectés
 - les rubriques ou actions concernées
 - les sommes non affectées et propositions d'affectation
 2. un rapport d'évaluation des actions menées
-

La CPA / Musée Granet remettra également à la Fondation TOTAL, au terme de la Convention, un rapport final dressant le bilan du Projet.

Il est entendu que l'absence de remise des rapports par la CPA / Musée Granet à la Fondation TOTAL est susceptible de porter atteinte à la bonne information de la Fondation TOTAL sur l'exécution du Projet et pourra conduire le cas échéant à la résiliation de la Convention.

6 DROIT DE CONTROLE - AUDIT

Les montants versés par la Fondation TOTAL devront être affectés de manière directe, intégrale et exclusive au financement du Projet dans les conditions prévues à la Convention.

En cas de non application de cet engagement, la Fondation TOTAL sera en droit de demander la rétrocession des sommes non affectées à la CPA / Musée Granet qui s'oblige à les reverser sans délai.

La CPA / Musée Granet devra tenir une comptabilité séparée de toutes les opérations relatives à la réalisation du Projet et mettra toutes pièces justificatives des dépenses (avec précision des postes budgétaires d'affectation de la participation versée) à la disposition de la Fondation TOTAL ou de toute autre personne dûment mandatée par elle qui pourra demander à en prendre connaissance, sur simple demande.

La Fondation TOTAL pourra faire procéder, à ses frais, à un ou plusieurs audits des conditions de réalisation de la Convention et du Projet par la CPA / Musée Granet moyennant une information préalable de la CPA / Musée Granet. Cet audit pourra être effectué par les soins soit d'une structure d'audit interne de la Fondation TOTAL, soit par un cabinet extérieur soumis au secret professionnel.

La Fondation TOTAL avisera par écrit la CPA / Musée Granet de son intention de demander accès à ces documents, moyennant le respect d'un préavis minimum de 5 (cinq) jours ouvrés.

7 COLLABORATION DES PARTIES

Interlocuteurs privilégiés

Les Parties conviennent de désigner des interlocuteurs privilégiés (ci-après les « Interlocuteurs Privilégiés ») pour tout échange ayant trait à la Convention, tel que :

- Envoi et validation des bons à tirer,
- Envoi électronique d'œuvres,
- Envoi des rapports,
- Envoi et validation de présentations,
- Etc.

Les Interlocuteurs privilégiés des Parties sont :

Pour la Fondation Total : laurent.de-soultrait@total.com , responsable des programmes culture et patrimoine et barbara.chabrut@total.com , responsable de la communication

Pour la CPA / Musée Granet : bely@agglo-paysdaix.fr, conservateur en chef du Musée Granet et mdorloff@agglo-paysdaix.fr, directeur administratif et financier du Musée Granet.

8 EXCLUSIVITE

La CPA / Musée Granet s'engage à ne pas s'associer, pour le financement du Projet, avec des sociétés concurrentes du groupe TOTAL.

Il est entendu que dans le cadre des présentes, les sociétés concurrentes du groupe TOTAL sont définies comme étant les compagnies pétrolières et gazières ainsi que les grandes entreprises du secteur de l'énergie, de la chimie ou de la pétrochimie.

On entend par société concurrente toute entreprise produisant, fabricant ou distribuant de l'énergie ou des lubrifiants, ce qui inclut expressément la grande distribution, limitée à ses activités de distribution de carburants, combustibles, produits dérivés du pétrole ainsi que le charbon, le gaz et l'électricité.

Par ailleurs, la CPA / Musée Granet s'engage à informer la Fondation TOTAL de tout projet ou offre de collaboration relatifs au Projet envisagés avec d'autres partenaires.

9 COMMUNICATION – PROPRIETE INTELLECTUELLE

9.1 Communication- Visibilité

Les Parties s'informeront mutuellement de toutes les opérations de communication relatives au Projet ou qui pourraient impacter la présente Convention de mécénat.

Dans un délai raisonnable avant le début du Projet, soit avant le 15 janvier 2013, une réunion sur la communication et la médiatisation autour du Projet aura lieu entre les Parties. A cette occasion, les Parties procéderont notamment au partage de leur liste de journalistes pour les différentes manifestations liées au Projet, y compris l'inauguration officielle, et ce afin de faciliter la communication auprès des médias. Cette réunion donnera lieu à l'établissement d'un compte-rendu par la CPA / Musée Granet dans les 15 (quinze) jours suivants la réunion, qui devra être validé par la Fondation TOTAL.

La CPA / Musée Granet s'engage à informer la Fondation TOTAL de l'existence de toute manifestation liée au Projet au minimum 2 (deux) semaines à l'avance, y compris de tout voyage de presse relatif au Projet. La Fondation TOTAL sera en outre impérativement associée à l'organisation de ces manifestations (réunion préparatoire, présence d'un membre de la Fondation TOTAL, partage de la liste des journalistes, etc.).

La CPA / Musée Granet s'engage à mentionner la participation de la Fondation TOTAL et à faire figurer de façon visible et lisible ses signes distinctifs (dénomination et logo) dans toute publication (notamment les affiches, affichettes, catalogues, dossiers de presse, publicités, cartons d'invitation) ou action d'information en direction de la presse et du public relative au Projet.

Le site Internet de la CPA / Musée Granet et le dossier de presse du Projet comprendront une page de présentation de la Fondation TOTAL qui aura été préalablement validée par la Fondation TOTAL.

A l'occasion de ces manifestations de relations publiques, des contacts avec la presse, des interviews etc., la CPA / Musée Granet s'engage à citer de façon valorisante et systématique le mécénat de la Fondation TOTAL sur cette action dans ses déclarations écrites et orales. En outre, la CPA / Musée Granet représentera dignement la Fondation TOTAL en toutes circonstances et s'efforcera de donner le maximum de visibilité au Projet.

Dans tous les cas, les Parties pourront faire librement référence à cette action de mécénat pour leurs besoins propres de communication interne et externe, dans le respect des dispositions de l'article 9.2.

9.2 Autorisation d'utilisation des dénominations et logos

Chacune des Parties s'engage, dès lors que le nom ou le logotype de l'autre Partie sera mentionné, à respecter ou à faire respecter la charte graphique de l'autre Partie.

Pour toutes ces actions de communication, chacune des Parties s'engage en outre à soumettre à l'autre Partie, via son Interlocuteur privilégié, un « bon à tirer » (B.A.T.) dans un délai raisonnable avant toute publication ou reproduction où figureraient la dénomination et le logo de l'autre Partie.

Chacune des Parties reconnaît que la remise des caractéristiques des signes distinctifs de l'autre Partie ne lui confère aucun droit de propriété sur le logo et tout élément d'identification de celle-ci.

Il est entendu que les Parties s'engagent à faire respecter les obligations prévues au présent article par toute personne qui pourrait participer ou être associée au Projet ou à sa mise en œuvre.

9.3 Utilisation de visuels appartenant à « la CPA / Musée Granet »

La CPA / Musée Granet transmettra à la Fondation TOTAL, dans un délai maximum d'1 (un) mois suivant la fin du projet, une sélection d'un minimum de 5 (cinq) photographies lui appartenant (propriété matérielle et intellectuelle) en relation avec le Projet, qu'il adressera aux Interlocuteurs privilégiés de la Fondation TOTAL en leur précisant le crédit photographique à indiquer.

La Fondation TOTAL pourra utiliser et reproduire ces photographies sans acquitter de droits, à des fins de communication interne ou externe, sur tout support, notamment des : publications écrites, invitations, supports audiovisuels ou électroniques, intranet ou Internet, pour tout pays, pendant une durée de 5 (cinq) ans à compter de la date de signature de la présente Convention par les Parties, sans limite quant au nombre de reproductions ou de représentations.

La Fondation TOTAL s'engage à préciser le crédit photographique tel que communiqué par la CPA / Musée Granet.

La CPA / Musée Granet s'engage en outre à permettre à TOTAL d'utiliser l'affiche du Projet sur tout support et tout territoire, dans le cadre de sa communication interne ou externe sur le Projet, pendant une durée de 5 (cinq) ans à compter de la date de signature de la Convention par les Parties, et fera son affaire d'obtenir le cas échéant les droits d'exploitation de l'œuvre auprès des tiers titulaires des droits d'auteur sur l'affiche.

La CPA / Musée Granet garantit la Fondation TOTAL contre tout recours et/ou toute action que pourraient former à un titre quelconque les personnes ayant participé directement ou indirectement à la réalisation de ces photographies.

9.4 Réalisation d'éléments par la Fondation TOTAL

La Fondation TOTAL est autorisée à faire réaliser par toute personne de son choix toute photographie, ouvrage écrit, œuvre multimédia, audiovisuelle ou cinématographique et document de presse relatifs au Projet (ci-après « les Eléments »).

Toutefois, la Fondation Total s'engage à informer la CPA / Musée Granet de tout projet d'Elément au minimum 3 (trois) semaines avant sa réalisation. La CPA / Musée Granet aura alors la possibilité de s'opposer à la réalisation de l'Elément dans ce délai, sous réserve de motiver valablement son refus.

La Fondation TOTAL est autorisée à reproduire, représenter, adapter ces Eléments pour tous supports écrits, électroniques ou audiovisuels par tout procédé, pour tout média, y compris Internet, intranet.

Cette autorisation est accordée pour une durée de 5 ans à compter de la signature de la présente Convention, pour tous les pays, pour toute publication ou insertion relative aux opérations de communication de la Fondation TOTAL, sans limitation en nombre de reproductions et de représentations.

Sont exclues du champ de la présente autorisation les publicités faisant l'objet d'achat d'espace.

10 FACILITES ACCORDEES A LA FONDATION

Les Parties détermineront ultérieurement les modalités éventuelles des facilités accordées à la Fondation TOTAL ou à toute autre société du groupe TOTAL.

Ces facilités pourront, par exemple, prendre les formes suivantes :

- Catalogues
- Accès aux locaux du CPA / Musée Granets
- Visites privées
- Soirées privées
- Ouverture aux publics du champ social

11 CONFIDENTIALITE

Les documents ou renseignements fournis par les Parties sont confidentiels. Ils ne peuvent être utilisés par l'autre Partie que pour les besoins de la Convention et ne peuvent faire l'objet d'aucune divulgation à des tiers ou à des membres du personnel de l'autre Partie non appelés à participer à l'exécution de la Convention sauf si la divulgation est nécessaire en raison d'obligations légales, comptables ou réglementaires échappant au contrôle de l'autre Partie.

Sont également confidentiels tous les documents et toutes les informations dont les Parties auraient pu avoir connaissance dans le cadre de l'exécution de la Convention et en particulier celles relatives à l'organisation, aux activités et aux résultats de l'autre Partie.

Les Parties s'engagent à respecter et à imposer aux membres de leur personnel et à leurs éventuels sous-traitants cette obligation de confidentialité pendant toute la durée d'exécution de la Convention et pendant les 3 (trois) années suivantes.

En outre, dès l'échéance ou la résiliation de la Convention, les Parties devront soit restituer l'ensemble des documents contenant des informations confidentielles relatives à la Convention résiliée, soit assurer à l'autre Partie la destruction de ces informations.

Les Parties ne sont toutefois pas responsables de la divulgation d'informations à condition d'en rapporter la preuve :

- si celles-ci sont dans le domaine public ou ont été obtenues par d'autres sources non frauduleuses,
- si l'autre Partie indique par écrit qu'elle leur a retiré leur caractère confidentiel.

12 RESPONSABILITE - ASSURANCES

Chaque Partie est responsable de tout dommage qu'elle-même et/ou ses sous-traitants cause à l'autre Partie ou à des tiers du fait de l'exécution de la Convention dans les conditions du droit commun et de la jurisprudence des tribunaux. Chaque Partie tiendra l'autre Partie et ses assureurs garantis de tous dommages et/ou responsabilité qu'elle viendrait à supporter à ce titre.

En outre, la CPA / Musée Granet déclare avoir souscrit toutes les polices d'assurance nécessaires à la réalisation du Projet auprès d'une compagnie d'assurance notoirement solvable. Il fournira tout justificatif à cet égard à première demande de la Fondation TOTAL.

13 RESILIATION ET RESOLUTION

13.1 Résiliation pour manquement

Tout manquement par la CPA / Musée Granet aux obligations prises au titre de la présente Convention entraînera, au choix pour la Fondation TOTAL, la résiliation de plein droit de la Convention, 15 jours après la mise en demeure faite à la CPA / Musée Granet de se conformer à ses obligations conventionnelles par lettre recommandée avec accusé de réception demeurée sans effet, sans préjudice de tous dommages et intérêts. La CPA / Musée Granet restituera alors à la Fondation TOTAL les sommes versées et non encore affectées au projet.

13.2 Résolution de plein droit

Par ailleurs, il est entendu que la Convention sera résolue de plein droit et les sommes versées et non encore affectées restituées immédiatement à la Fondation TOTAL sans préjudice de tous dommages et intérêts dans les situations suivantes :

- annulation avant ou en cours du Projet, renonciation, report ou interdiction par disposition administrative, légale, réglementaire, décision de justice française ou étrangère de tout ou partie du Projet, objet de la Convention ; ou
- liquidation judiciaire ou amiable, dissolution, application d'un plan de cession de l'entreprise dans le cadre d'une procédure collective, cessation de l'exploitation, constatation d'une situation irrémédiablement compromise ou comportement gravement répréhensible au sens de l'article L.313-12 du Code monétaire et financier.

14 FORCE MAJEURE

La responsabilité des Parties sera engagée pour tout manquement à leurs obligations, sauf si un tel manquement résulte d'événements ou d'incidents qu'elles ne pouvaient raisonnablement prévoir et contrôler et rendant impossible ou retardant la réalisation totale ou partielle du Projet.

La Partie invoquant un cas de force majeure devra prévenir l'autre Partie par tout moyen et dans les plus brefs délais. Dans un tel cas, chacune des Parties ne sera plus tenue d'exécuter ses obligations, et ce, durant la seule période pendant laquelle le cas de force majeure durera. Chacune des Parties devra également prévenir l'autre Partie de la fin de la force majeure.

Les Parties s'efforceront de trouver d'un commun accord une solution aux difficultés causées par la survenance du cas de force majeure. Toutefois, si la force majeure venait à se prolonger au-delà de trois mois, chacune des Parties pourra résilier la Convention par simple notification écrite sans que cette résiliation ne donne lieu à indemnité au profit de l'une ou l'autre des Parties.

15 CESSION

La Convention est conclue intuitu personae.

Toutefois la Fondation TOTAL peut céder tout ou partie de la Convention à toute société du groupe TOTAL et à toute autre société sous le contrôle de TOTAL S.A., la notion de contrôle étant entendue au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce ainsi qu'à tout tiers qu'il se substituerait.

En cas de changement de contrôle du CPA / Musée Granet, ce dernier doit en informer immédiatement la Fondation TOTAL. Dans les trente (30) jours ouvrés suivant l'envoi de cette information, la Fondation TOTAL peut résilier tout ou partie de la Convention sans indemnité moyennant un préavis de 1 (un) mois.

16 LOI APPLICABLE - LITIGES

16.1 Droit applicable

La Convention est soumise en toutes dispositions à la loi française.

16.2 Règlement à l'amiable

En cas de difficulté pour l'exécution ou l'interprétation de la présente Convention, les Parties s'efforceront de régler leur différend à l'amiable.

16.3 Désaccord

Si le désaccord persiste, quinze jours après l'envoi d'une lettre recommandée avec demande d'avis de réception à la partie défaillante, le litige sera réglé dans les conditions définies à l'Article 16.4.

16.4 Litige

En cas d'échec de la procédure définie à l'article 16.3, le litige sera porté devant les tribunaux de Nanterre, y compris en cas de pluralité de défendeurs et d'appels en garantie.

Fait à

Le

en deux exemplaires originaux

**Pour la Communauté d'Agglomération
du Pays d'Aix**

Pour la Fondation TOTAL

Dûment habilitée par la délibération N°
du Bureau Communautaire

**Madame Maryse Joissains Masini
Président**

**Madame Catherine FERRANT
Déléguée Générale**

ANNEXE 1

Descriptif du Projet et budget

Voir document PDF annexé

➤ **EXQUISE MEDITERRANEE**

➤ **Le public visé :**

165 classes de 30 enfants environ de la région, de la grande section maternelle à la terminale.

➤ **Détail de l'action :**

En adéquation avec le concept de l'exposition qui met à l'honneur la pratique du « cadavre exquis », cette action sera l'occasion de réaliser une œuvre collective. Ce projet donnera alors naissance à la création d'une céramique aux lignes de la Méditerranée. Une exposition de l'ensemble de cette réalisation peut être envisagée au musée puis dans les écoles participantes.

➤ **Contreparties envisagées :**

Sur l'ensemble des 165 dossiers pédagogiques fournis aux enseignants participants aux actions pédagogiques liées à l'exposition *Cadavre exquis. Suites méditerranéennes*, apparition de la mention « Cette action a été rendue possible grâce au soutien de la Fondation Total » et le logo de la Fondation Total sera ajouté.

Après installation définitive de la céramique, une plaque sera posée à côté avec la mention « Grâce au soutien de Total ».

➤ **Besoins restants à financer pour cette action :**

Type de besoin	Coût
15 malles	100€
300 carreaux de céramique	150€
Peinture céramique	1200€
Pinceaux	1000€

Plaquette pour le dépôt de la céramique	500€
Installation définitive de la céramique	2500€
> Total	5450€

> L'ENVOL DE L'ART

> Le public visé :

160 classes de 30 enfants environ de la région, de la grande section maternelle au CM2.

> Détail de l'action :

Autour de l'exposition phare de l'année 2013, 1200 enfants seront amenés à travailler selon les préceptes plastiques d'artistes du *Grand Atelier du Midi*. Les élèves pourront laisser libre cours à leur créativité en réalisant des cerfs-volants qui deviendront alors le support de leur réinterprétation artistique. L'aboutissement de ce projet est la réunion des enfants lors d'un moment de convivialité au pied de la montagne chère à Cézanne. Ce symbole de la Provence accueillera, lors d'une journée de rassemblement, les enfants et leurs créations, qui prendront leur envol à l'ombre de la montagne Sainte Victoire.

> Contreparties envisagées :

Sur l'ensemble des dossiers pédagogiques fournis aux enseignants participants aux actions pédagogiques liées à l'exposition *Le Grand Atelier du Midi*, apparition de la mention « Cette action a été rendue possible grâce au soutien de la Fondation Total » et le logo de la Fondation Total sera ajouté.

Une communication (presse régionale) autour de cet évènement avec mention « Cette action a été possible grâce au soutien de Total ».

Un impact majeur sur la sensibilisation à l'environnement auprès de 1200 enfants de la région.

> Besoins restants à financer pour cette action :

Type de besoin	Coût
1300 kits de création de cerfs-volants	6220€
Une demi-journée de formation pour les enseignants à la création de cerfs-volants, menée par un professionnel	311€
Une journée de restitution menée par un professionnel	359€

** Il s'agit ici d'une estimation, dans la mesure où les classes n'ont pas encore été sélectionnées et où nous ne connaissons pas les circuits des bus.*

Transport des 40 classes sur le site de la montagne Sainte Victoire*	22 000€
> Total	28890€

> **LIVRET-JEU A DESTINATION DES FAMILLES**

> **Le public visé :**

L'ensemble des familles venant visiter individuellement la collection Jean Planque à la chapelle des Pénitents blancs.

> **Détail de l'action :**

Afin de proposer un accompagnement adapté aux familles et plus particulièrement aux enfants, le musée Granet désire mettre à disposition gratuitement un petit livret d'activités autour d'une sélection d'œuvres présentées dans la chapelle des Pénitents blancs.

Ce lieu ouvrant pour la première fois au public durant l'été 2013, sera l'un des grands temps fort de l'année Capitale européenne de la culture en Pays d'Aix.

> **Contreparties envisagées :**

Sur le livret-jeu, apparition de la mention « Ce livret a été réalisé grâce au soutien de la Fondation Total » et le logo de la Fondation Total sera ajouté.

> **Besoins restants à financer pour cette action :**

Type de besoin	Coût
Droits d'image	800€
Impressions de 5000 livrets	4585€
> Total	5385€

> **LES PROMENADES SOLIDAIRES**

> **Le public visé :**

3 groupes d'environ 30 personnes bénéficiaires d'associations du champ social (profil famille – parents/enfants). Au total, une centaine de personnes participantes.

➤ **Détail de l'action :**

Organisation d'une journée exceptionnelle et solidaire autour du *Grand Atelier du Midi*, comprenant une visite spécifique et adaptée de l'exposition phare de l'année 2013, une ballade sur un motif cézannien, un repas et la prise en charge des transports.

➤ **Contreparties envisagées :**

Lors des journées de préparation et de sensibilisation de ces divers publics, la Fondation Total sera mentionnée comme le mécène de cette action.

Dans les cadeaux offerts, apparition de la mention « Cette action a été rendue possible grâce au soutien de la Fondation Total » et le logo de la Fondation Total sera ajouté.

➤ **Besoins restants à financer pour cette action :**

Type de besoin	Coût
Transports pour les 3 journées	3000€
Visite de l'exposition <i>Le Grand Atelier du Midi</i>	270€
Repas	4200€
Deux billets par personne pour l'exposition <i>Le Grand Atelier du Midi</i> à Marseille	1800€
Cadeaux	1000€
➤ Total	10275€

Détail des « Promenades solidaires » :

Proposition Journées Social
 Exposition *Cadavres Exquis. Suites Méditerranéennes* et *Grand Atelier du Midi*
 Mécénat TOTAL

Dans le cadre de l'année 2013, Total se propose de financer la réalisation de 2 à 3 journées offertes à des bénéficiaires d'associations du champ social afin qu'ils puissent découvrir l'exposition du musée Granet, *Grand Atelier du Midi*.

Ce projet pourrait toucher 3 groupes (1 groupe par journée) d'environ 30 personnes, soit environ 90 personnes. L'idéal serait que ces groupes soient constitués de la rencontre de personnes de plusieurs associations différentes du territoire de la CPA et alentour. Cela permettra de toucher un plus grand nombre de personnes.

Le musée a sollicité Cultures du Cœur afin d'établir la sélection de ces groupes, association avec laquelle nous travaillons tout au long de l'année.

- Organisation type de la journée

La journée se divise en deux temps forts autour de l'exposition du Musée Granet :

<u>Matin</u> :	8h30	Réception en bus du groupe (sur les différents territoires de la CPA)
	10h30	Accueil au musée Granet
	11h00	Visite de l'exposition (durée : 1h)

Déjeuner : 12h30 Restaurant (proche de lieu à visiter l'après-midi)

<u>Après-midi</u> :	14h30	Arrivée sur le lieu (ex : Château de Vauvenargues, Bibémus) (durée : 1h)
	16h00	Fin de journée et remise cadeaux

Lors de chacune de ces journées, 1 médiateur du musée Granet accompagne le groupe sur l'ensemble des lieux visités.

- Profil des groupes

L'idéal serait au moins pour l'une de ces journées d'avoir un profil famille (parents / enfants). Dans ce cas, cette journée serait à envisager un week-end, de façon à ce que les familles soient avec leurs enfants.

Autre profil de groupe : travailleurs sociaux.

2 zones géographiques seraient à privilégier (Arles et Vitrolles), car ces publics ne se déplacent peu.

Places

- **Budget**

Transports

Le bus devra accompagner le groupe tout au long de la journée sur les différents lieux.

Bus sur 3 journées = $3 \times 1000 = 3000\text{€}$

Visite de l'exposition

Le musée fait cadeau du droit d'entrée, en revanche il restera à payer le forfait conférencier

Forfait conférencier pour 3 visites de l'exposition = $3 \times 90 = 270\text{€}$

Déjeuner

Restaurant

3 groupes x 35 = 105 personnes

40€ menu x 105 personnes = 1400€ par groupe

Total 4200€

Cadeaux

Pour les adultes : petit livre de l'exposition.

20 x 3 = 60 exemplaires. Environ 600€

Deux billets par personne pour l'exposition *Le Grand Atelier du Midi* à Marseille

2 x 100 x 9€ = 1800€

Pour les enfants : livre pour les enfants *Mes vacances au musée*.

13,50 x 30 = 405€

Total = 2805€

ANNEXE 2

Logo de la Fondation TOTAL

Pour toute communication, le CPA / Musée Granet utilisera le logo figurant ci-dessous :

FONDATION
D'ENTREPRISE
TOTAL

ANNEXE 3

Logo de la CPA / Musée Granet

GRANET
MUSEE
MUSEE **>** **PAYS** **D'AIX**



ANNEXE 4

Relevé d'identité bancaire scanné du CPA / Musée Granet

0442919167

DIR FINANCE

PAGE 01/01

Suite à la dématérialisation des avis de crédit, la Direction Générale de la Comptabilité
 se m'adresse un nouveau RIB.

Les règlements sur le compte de la Trésorerie peuvent dès à présent être effectués sur le
 O suivant:

BANQUE DE FRANCE			
RC PARIS B 572104891			
Relevé d'identité bancaire			
TITULAIRE		TRÉSORERIE VILLE AIX EN PROVENCE	
DOMICILIATION		BDF AIX EN PROVENCE	
Identification nationale (RIB)			
CODE BANQUE	CODE	N° COMPTE	CLÉ RIB
30601	00107	C134 0000000	24
Identification internationale (RIB)			
IBAN	FR32 3000 1001 0700 0090 5000 439		
Identifiant Swift de la BDF (BIC)		BDFEFRPPXXX	

ANNEXE 5

**Facilités accordées à la Fondation TOTAL
(Voir programme et Budget)**



Actions proposées dans le cadre de l'exposition « **Le Grand Atelier du Midi** », événement phare de l'année **Marseille-Provence Capitale Européenne de la Culture**

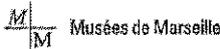
Durant cette année exceptionnelle où Marseille, Aix-en-Provence et les territoires de la Provence seront « Capitale Européenne de la Culture », le musée Granet et les musées de la ville de Marseille proposent un volet pédagogique d'envergure autour de cette exposition.



Les objectifs

- Permettre aux élèves de participer à un événement d'envergure internationale.
- S'approprier un lieu de culture.
- Sensibiliser les élèves à l'art et à ses différents aspects pluridisciplinaires.
- Acquérir et approfondir le « socle commun » de connaissances.
- Développer l'ouverture sur le monde artistique de la Méditerranée.
- Permettre aux élèves d'élargir leurs horizons culturels.
- Découvrir de grands artistes et des courants fondamentaux de l'histoire de l'art.
- S'immerger dans la création contemporaine.
- Participer à un projet commun.
- Rencontrer l'autre.

Les Coproducteurs



L'Education Nationale





Marseille - Provence Capitale Européenne de la Culture en 2013

Chaque année depuis 1985, l'Union Européenne promulgue une ou plusieurs villes au rang de Capitale Européenne de la Culture.

Marseille-Provence a été sélectionnée pour être la Capitale Européenne de la Culture en 2013. Tout au long de cette année, **des centaines de manifestations culturelles et artistiques animeront tout le territoire de la Provence, de Martigues à La Ciotat en passant par Istres, Arles, Salon de Provence, Gardanne, Aubagne... et bien entendu Marseille et Aix-en-Provence.**

Toutes les disciplines artistiques et culturelles participeront à ce grand rendez-vous : **danse contemporaine, musiques, arts plastiques, théâtre, expositions, arts de la rue, colloques, littérature, arts numériques, gastronomie, cinéma...**

Les collectivités, l'ensemble des grandes institutions culturelles, les associations, les entreprises, les universités et les habitants préparent l'année Capitale pour une programmation culturelle exceptionnelle alliant excellence artistique et participation populaire.

Cette année exceptionnelle vise à faire de Marseille-Provence **une plateforme européenne d'échanges et de coopération culturelle avec les acteurs et les pays de la Méditerranée** dans toutes les disciplines artistiques et culturelles. Elle privilégiera les jeunes créateurs, les jeunes chercheurs. Elle sera constituée par fédération des établissements et des manifestations de Marseille-Provence existants ou à naître. **« Les Ateliers de la Méditerranée » prendront place au sein de chacun d'entre eux. Cette plateforme sera créée définitivement et ses activités se poursuivront au-delà de 2013.**

Le concept des **« Ateliers de la Méditerranée »** se décline **selon deux axes** de construction du projet de candidature. Le premier axe, intitulé **« Le partage des midis »**, correspond à la dimension internationale du projet, à la vocation de **« laboratoire du dialogue des cultures »** entre l'Europe et la Méditerranée. Le deuxième axe, intitulé **« La cité radieuse »**, répond à la dimension locale du projet, à la vocation de **« laboratoire de la rénovation urbaine par la culture »**.

La Communauté du Pays d'Aix fait partie intégrante de cet événement, terre de création, riche du succès de ses manifestations avec notamment Cézanne en 2006 et Picasso en 2009, de la notoriété de ses artistes et de la qualité de ses équipements, le Pays d'Aix est prêt à jouer un rôle majeur dans cette aventure. L'implication du musée Granet dans ce projet est évidemment incontournable et l'année 2013 sera tournée vers l'excellence.

La Ville de Marseille poursuit en 2013 sa politique d'expositions événements : après **« Sous le soleil exactement »**, **« Van Gogh-Monticelli »** et **« l'Orientalisme en Europe »**, elle participe à ce rendez-vous aux couleurs du Midi dans l'écrin rénové du **musée des Beaux-Arts au Palais Longchamp.**

Pour plus de renseignements sur l'évènement Marseille-Provence 2013 :
<http://www.marseille-provence2013.fr>

L'exposition « Le Grand Atelier du Midi »

- **Page 4**

Les grands courants et thèmes traités dans l'exposition

- **Pages 5 à 10**

Les actions pédagogiques du musée Granet

- **Pages 11 à 16**

Les ateliers autour de l'exposition du musée Granet

- **Page 17**

Les pistes pédagogiques du musée Granet

- **Pages 18 à 19**

Le calendrier des actions du musée Granet

- **Page 20**

Les contacts pour les actions du musée Granet

- **Page 21**

Les actions pédagogiques des musées de la ville de Marseille

- **Pages 22 à 29**

Les pistes pédagogiques des musées de la ville de Marseille

- **Pages 30 à 31**

Le calendrier des actions des musées de la ville de Marseille

- **Page 32**

Les contacts pour les actions des musées de la ville de Marseille

- **Page 33**



Signale les parties communes aux deux musées dans le cadre de Marseille-Provence



Signale les parties consacrées au musée Granet



Signale les parties consacrées au Musée des Beaux-Arts -Palais Longchamp



LE GRAND ATELIER DU MIDI

13 juin - 13 octobre 2013

L'exposition événement « **Le Grand Atelier du Midi** » s'organise autour d'un **diptyque** central dont le **premier volet De Van Gogh à Bonnard se tiendra à Marseille**, dans les espaces rénovés du **Palais Longchamp-Musée des Beaux-Arts**, et le **second volet De Cézanne à Matisse** qui sera présenté au musée Granet d'Aix-en-Provence.

Le propos de l'exposition

L'exposition couvre une chronologie longue, **de 1880 à 1960**, et illustre les différents mouvements qui ont jalonné la fin du XIX^e et la première moitié du XX^e siècle, de **l'impressionnisme** au **postimpressionnisme**, en passant par **le fauvisme**, **le cubisme**, les expériences des **surréalistes** et **l'abstraction**. Depuis les premiers voyages de Renoir et de Signac, **la Méditerranée est une source d'inspiration** aux multiples représentations réelles ou imaginaires qui a suscité de nombreuses expérimentations plastiques et iconographiques. Cette exposition tente ainsi de montrer comment, selon les périodes, **la relation des peintres au Midi a pu varier et enrichir leurs recherches formelles mais aussi nourrir leur imaginaire**.

Le Midi envisagé ici est tout à la fois un territoire géographique qui s'étend de la Ligurie aux frontières de l'Espagne, mais aussi un espace ouvert vers d'autres rivages, vers la Grèce, l'Afrique du Nord, point d'arrivée pour certains et aussi point de départ formant un carrefour des idées, une terre d'échanges.

Plusieurs chapitres articulent ces propos, **traitant du traditionnel débat de la forme et de la couleur** et mettant en exergue les expériences plastiques qu'autorise la lumière saturée du Midi.

Nombreux sont les artistes du XX^e siècle qui se sont référés soit à **Van Gogh pour l'expression du moi par l'exaltation de la couleur**, soit à **Cézanne pour la recherche sur la forme** comme réalisation de la quête d'une « harmonie parallèle à la nature ».

Le volet marseillais s'attache à aborder la question du flamboiement et de l'arbitraire de la couleur, depuis **le Van Gogh arlésien** jusqu'aux fauves et jusqu'à Bonnard. **Le volet aixois trouve naturellement sa référence dans Cézanne**, comme père de l'art moderne tel que le concevaient Braque, Matisse ou Picasso.

D'autres chapitres traitent des territoires de l'imaginaire, de la poursuite d'un rêve hédoniste, de la quête d'un âge d'or. Nouvelle Arcadie où l'Antiquité peut être revisitée, l'ailleurs toujours rêvé et où les mythologies revivent dans la beauté des paysages et l'intensité de la lumière, ces rivages du Midi se peuplent alors de faunes et de dryades.

La dimension exotique du Midi, son statut d'avant- poste de l'Orient, attirent aussi certains peintres, et Marseille a vu s'embarquer pour l'Afrique du Nord, Renoir, Matisse, Marquet dont certaines œuvres conservent l'influence des paysages d'Algérie et du Maroc, de l'arabesque et des motifs abstraits. Mais le Midi n'est pas seulement un grand atelier à ciel ouvert, il fut aussi une terre de refuge dans les périodes troublées des guerres. **Lieu de villégiature pour les artistes liés au mouvement DADA et au surréalisme, il devint, pour certains d'entre eux, le lieu de l'exil pendant les guerres**. Il en est ainsi pour Picabia et Masson, dans les années 20, et pour les surréalistes au début des années 40. Plus tard, ce sera encore en partie dans le Midi que s'élaborera une écriture abstraite sublimée par la lumière et la couleur, qui mènera aux différentes formes de l'abstraction lyrique et géométrique, telles que l'illustrent les œuvres d'un Miró ou d'un Staël par exemple.

L'exposition, réalisée en coproduction avec la **Réunion des musées nationaux – Grand Palais** et l'**association Marseille-Provence 2013**, réunira **des chefs-d'œuvre des plus grands maîtres du XX^e siècle**, venus des plus prestigieuses collections nationales et internationales, publiques et privées, dont le musée d'Orsay et le Musée National d'Art Moderne – Centre Pompidou.

Commissariat d'exposition : Marie-Paule Vial et Bruno Ely

➤ Le Maître d'Aix



Cézanne devant les Grandes Baigneuses
Photographie d'Emile Bernard, 1904 © DR

Le volet aixois ne peut se faire sans **débuter par Paul Cézanne, père de l'art moderne, qui a ancré durablement Aix-en-Provence dans l'histoire de l'art.**

Dans sa quête de simplification, le Maître d'Aix est arrivé à **une vision nouvelle de l'art**, où les formes se font géométriques et où les couleurs créent l'unité de la composition.

Adepte du travail sur le motif, il a peint inlassablement les paysages qui l'entourent, les rendant alors incontournables aux yeux de ceux qui veulent marcher sur ses pas.

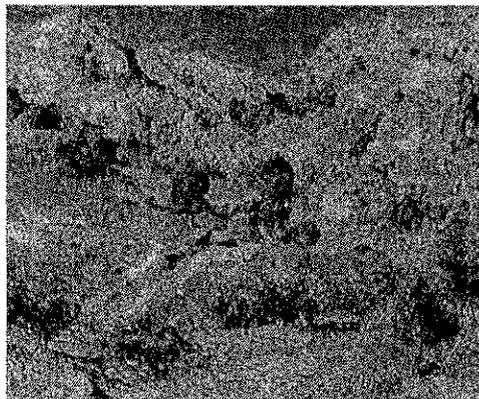
Ainsi, nombres d'artistes sont venus en « Cézannie », faisant du **Midi un nouveau lieu de pèlerinage.**

« Je méprise tous les peintres vivants sauf Monet et Renoir, et je veux réussir par le travail. »

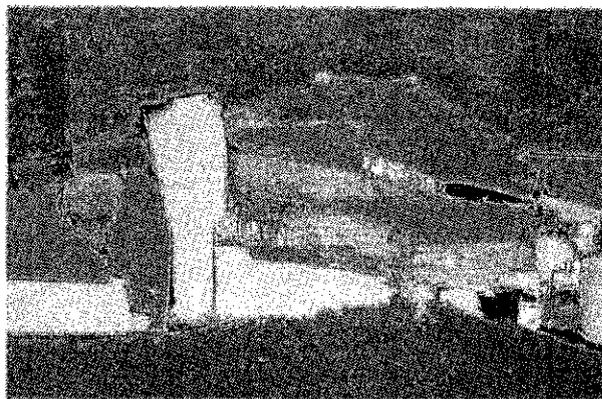
Paul Cézanne, *Lettre adressée à Gasquet en 1902*

Monet et Renoir, venus dans les années 1880 voir leur ami Cézanne, se sont eux aussi inspirés des motifs provençaux. Pour Renoir, c'est le début de nombreux voyages dans le Midi, allant jusqu'en Italie ou en Afrique du Nord. Il s'éprend alors de la lumière, de la nature, des couleurs du sud, amorçant un tournant dans sa carrière.

Ainsi, nombreux sont les artistes passant par le sud et s'inspirant des motifs cézanniens. Sur ces sites, la confrontation avec le Maître d'Aix est inévitable.



Auguste Renoir
Rochers à l'Estaque, 1882
Huile sur toile, 66,4 x 81 cm
Museum of Fine Arts, Boston
© Juliana Cheney Edwards Collection / DR

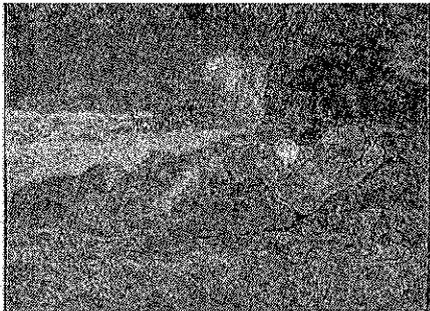


Nicolas de Staël
Montagne Sainte Victoire (Paysage de Sicile), 1953-1954
Huile sur toile, 195 x 130 cm
Coll. Part. c/o Galerie Jeanne Bucher
© ADAGP / DR

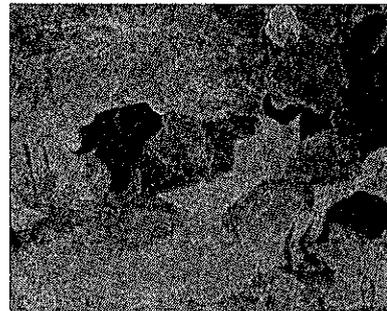
« **Cézanne, c'est notre père à tous** » disait **Picasso**, lucide de l'apport de cet artiste sur les **mouvements naissants au début du XX^e siècle**. Cette exposition sera l'occasion d'aborder ces grands mouvements par le biais du grand atelier du Midi.

L'attrait du Midi

Le tropisme solaire a encore aujourd'hui valeur d'archétype. L'exposition conçue en diptyque se propose d'explorer les raisons nombreuses de cet attrait pour le Midi. Si le volet aixois lui met en exergue l'influence de Cézanne sur les courants artistiques du XX^e siècle, le chapitre marseillais présente **l'autre grande figure tutélaire et son héritage : Van Gogh l'arlésien** et la fulgurance de la couleur. De 1888 à 1889, **Gauguin** rejoint son ami Van Gogh pour une saison provençale qui établit les bases audacieuses d'un **usage inédit de la touche et de la couleur**.



Vincent Van Gogh
La Méridienne, entre 1889 et 1890
Huile sur toile
Musée d'Orsay, Paris, France
© Photo musée d'Orsay / RMN / DR



Paul Gauguin
Lavandières à Arles, 1888
Huile sur toile
Musée des Beaux-Arts, Bilbao
© Bilboko Arte Eder Museoa / DR

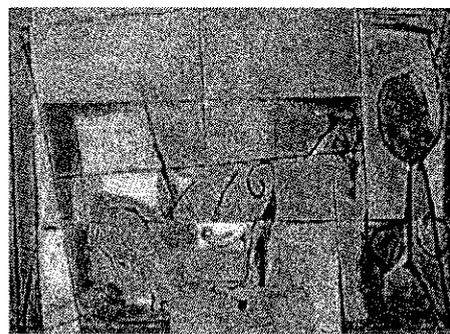
De **Collioure** à la Côte d'Azur en passant par **l'Estaque et la Côte bleue**, le territoire provençal devient le champ d'expérimentations chromatiques et picturales des Fauves, dont les figures emblématiques sont **Matisse et Derain**.

Cette approche stylistique, qui met en avant les expériences plastiques de la lumière, de la couleur et de la forme, s'ouvre sur d'autres champs d'investigation. Au-delà même du motif, **le midi étant aussi pour les artistes un paradis retrouvé, l'Antiquité revisitée et la porte vers l'Orient rêvé**.

Dès lors, et jusqu'après-guerre, ce vaste territoire devient un grand atelier à ciel ouvert inspirant les artistes incontournables comme **Bonnard**.



Pierre Bonnard
Le Cannet, Vers 1930
Huile sur toile
Fondation Bemberg, Toulouse
© ADAGP / DR



Geer Van Velde
Méditerranée, 1941
Huile sur toile
Collection Th. M. de Boer, Amsterdam
© ADAGP / DR

L'exposition se conclut avec l'émergence d'une nouvelle écriture qui mène aux différentes formes de l'abstraction lyrique ou géométrique, telles que l'illustrent les œuvres de **Miró, Van Velde, de Staël...**

◆ L'impressionnisme



Claude Monet
Vue de Vintimille, 1884
Huile sur toile 65,1 x 92,1 cm
Kelvingrove Art Gallery, Glasgow
© Kelvingrove Art Gallery, Glasgow / DR

L'impressionnisme est né de l'association de quelques artistes durant **le troisième tiers du XIX^e siècle**, révolutionnant les règles traditionnelles de la peinture. **Les impressionnistes cherchent à rendre ce qu'ils voient, sans l'embellir**, s'intéressant aux phénomènes éphémères du climat et des heures du jour ainsi qu'aux transformations du paysage. Ils s'appliquent à **traduire matériellement la vibration des reflets, la lumière et ses variations devenant alors l'élément essentiel de leur peinture.**

Travaillant la **couleur pure**, les impressionnistes **juxtaposent les touches** de peinture engageant l'œil du spectateur à recréer à distance la composition. **L'influence de l'estampe japonaise** est également sensible, tant dans le goût pour des cadrages inédits que pour la **luminosité franche des couleurs.**

Les métamorphoses de la nature, les mouvements de l'air et de la lumière, le spectacle permanent des villes avec ses foules, ses rues et ses lieux de divertissement constituent leur principale source d'inspiration.

« Un matin, l'un de nous manquant de noir, se servit de bleu : l'impressionnisme était né. »
Pierre Auguste Renoir

◆ Le post-impressionnisme

Le terme post-impressionnisme est une appellation floue, **appliquée à certains artistes de la fin du XIX^e siècle tels Van Gogh, Gauguin, Toulouse-Lautrec ou Seurat** mais souvent utilisée pour décrire d'autres artistes progressistes qui suivirent la grande décennie de l'impressionnisme, comme Matisse ou Bonnard.

On peut différencier deux sortes de peintures au sein du post-impressionnisme, **celle influencée par Seurat**, faisant de la technique « scientifique » son sujet principal, et **celle influencée par Gauguin et Van Gogh**, cherchant une technique plus lyrique que l'impressionnisme mais aussi un exotisme, un ailleurs prôné par Gauguin.



Vincent van Gogh
La chambre de Van Gogh à Arles, 1889
Huile sur toile, 57,5 x 74 cm
Musée d'Orsay, Paris
© RMN (Musée d'Orsay) / Hervé
Lewandowski / DR

« Si en revenant avec ma toile je me dis: tiens voilà que je suis arrivé juste à des tons au père Cézanne, je veux seulement dire ceci que Cézanne étant ABSOLUMENT DU PAYS MEME comme Zola et le connaît donc si intimement, il faut qu'on fasse intérieurement le même calcul pour arriver à des tons pareils. Va sans dire que vus ensemble cela se tiendrait mais ne se ressemblerait pas. »

Lettre de Van Gogh à son frère Théo, Juin 1888

◆ Le néo-impressionnisme

Le terme de néo-impressionnisme est inventé en 1886 par le critique d'art Félix Fénéon dans le but de décrire le style pictural des premières œuvres de Georges Seurat. Ce mouvement, également appelé pointillisme ou divisionnisme, se répand dès 1886 en réaction à l'impressionnisme jusqu'aux environs de 1892, et reprend au début du XX^e siècle. Les artistes



entendent développer la théorie des couleurs inventée sans réel fondement scientifique par les impressionnistes. Par une technique fondée sur des traités d'optique, le divisionnisme, Seurat et ses successeurs tel Signac, appliquent sur la toile des petites touches juxtaposées de pigments purs, non dilués, de couleurs complémentaires (rouge/vert, orange/bleu, jaune/violet). Vues avec un certain recul, les touches confèrent un effet vibrant au tableau. La composition, très réfléchie et longuement élaborée dans l'atelier, est également une caractéristique essentielle de ce mouvement.

Théo Van Rysselberghe

La Porte Mansour à Meknès, 1887

Huile sur toile, 40,5 x 61

Musée Thyssen-Bornemisza, Madrid

© Carmen Thyssen-Bornemisza Collection en dépôt au Musée Thyssen-Bornemisza / DR

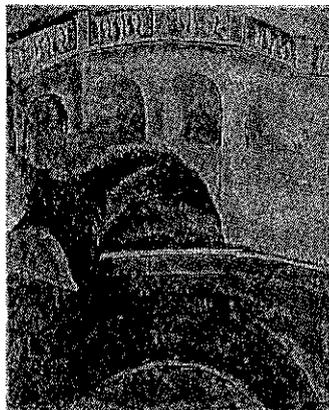
« Cézanne, en juxtaposant, par touches carrées et nettes, sans souci d'imitation ni d'adresse, les éléments divers des teintes décomposées, approcha davantage de la division méthodique des néo-impressionnistes. »

Paul Signac, *D'Eugène Delacroix au néo-impressionnisme*, 1899

◆ Le cubisme

Le cubisme est sans doute le mouvement le plus décisif de l'histoire de l'art moderne. Héritant des recherches de Cézanne sur la création d'un espace pictural qui ne soit plus une simple imitation du réel, et des arts primitifs qui remettent en cause la tradition occidentale, le cubisme bouleverse la notion de représentation dans l'art.

Le cubisme comprend plusieurs étapes : le cubisme cézannien (1907-1909), proche des leçons du maître d'Aix sur la multiplicité des points de vue et la géométrisation des formes ; le cubisme analytique (1910-1912) qui propose une déconstruction du processus perceptif jusqu'aux limites de l'abstraction ; le cubisme synthétique (1913-vers 1919) réintroduit des éléments du quotidien ainsi que la couleur, orientant ainsi le cubisme vers une réflexion esthétique sur les différents niveaux de référence au réel.



Raoul Dufy

Arcades à l'Estaque, 1908

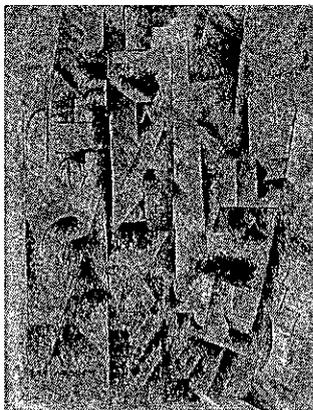
Huile sur toile, 39,5 x 32 cm

Musée Cantini, Marseille

dépôt du Musée National d'Art

Moderne, Paris

© MNAM / DR



André Lhote

Les Arbres à Avignon, 1914

Huile sur toile, 61 x 38 cm

Musée Malraux, Le Havre

© ADAGP / DR



Georges Braque

Le Viaduc à l'Estaque, 1907

Huile sur toile, 65,1 x 80,6 cm

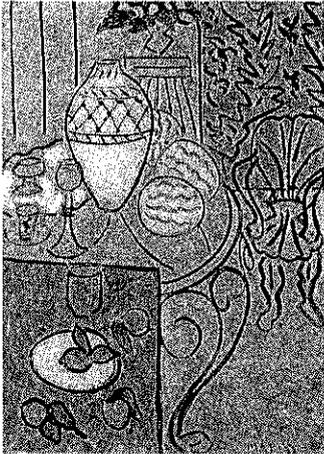
Institute of Arts, Minneapolis

© Artists Right Society (ARS) New-York/ ADAGP

/ DR



Le fauvisme



Henri Matisse
Intérieur jaune et bleu, 1946
Huile sur toile, 116 x 81 cm
Musée national d'art moderne, Centre
Georges Pompidou, Paris
© Succession H. Matisse / DR

Le fauvisme débute à l'automne 1905, lors du Salon d'automne qui fait scandale, pour se terminer moins de dix ans plus tard. Le précurseur du fauvisme est Henri Matisse, mais d'autres artistes, comme André Derain, Maurice de Vlaminck ou encore Albert Marquet en font partie.

Le fauvisme, en opposition à la douceur de l'impressionnisme, est caractérisé par la recherche d'innovations chromatiques entraînant la libération de la couleur. Les peintres travaillent régulièrement par de larges aplats de couleurs violentes, pures et vives. Ils séparent la couleur de sa référence à l'objet accentuant ainsi son expression. Pour eux, la couleur n'est plus une simple imitation du réel mais elle véhicule une émotion, une sensation.

« Le fauvisme est venu du fait que nous nous placions tout à fait loin des couleurs d'imitation et qu'avec des couleurs pures nous obtenions des réactions plus fortes. »

Henri Matisse, *Écrits et propos sur l'Art*, notes et index établis par Dominique Fourcade, Hermann, 1972



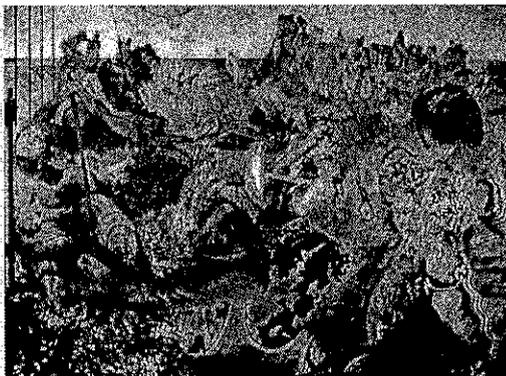
Le surréalisme

Le surréalisme, né des activités de DADA et dominé par la personnalité d'André Breton, s'autoproclame en 1924 avec la publication du *Manifeste du surréalisme*. Ce mouvement d'abord littéraire explore de nouvelles techniques de création qui laissent le champ libre à l'inconscient : écriture automatique, récits dictés pendant le sommeil forcé, « cadavres exquis », sollicitation du hasard objectif.

Dans son *Manifeste du surréalisme*, André Breton le définit comme un

« automatisme psychique pur, par lequel on se propose d'exprimer, soit verbalement, soit par écrit, soit de toute autre manière, le fonctionnement réel de la pensée. Dictée de la pensée, en l'absence de tout contrôle exercé par la raison, en dehors de toute préoccupation esthétique ou morale [...] Le surréalisme repose sur la croyance à la réalité supérieure de certaines formes d'associations négligées jusqu'à lui, à la toute-puissance du rêve, au jeu désintéressé de la pensée. Il tend à ruiner définitivement tous les autres mécanismes psychiques et à se substituer à eux dans la résolution des principaux problèmes de la vie. »

André Breton, *Manifeste du surréalisme*, Éditions du Sagittaire, 1924



Salvador Dalí
La Pêche aux thons (Hommage à Meissonier), 1966-1967
Huile sur toile, 304 x 404 cm
Société Paul Ricard, Sainte-Marthe, Marseille
© ADAGP / DR

Les artistes surréalistes, à la recherche de l'automatisme, inventent des techniques visant à reproduire les mécanismes du rêve. S'inspirant de l'œuvre de Giorgio De Chirico, reconnue comme fondatrice de l'esthétique surréaliste, ils s'efforcent de réduire le rôle de la conscience et l'intervention de la volonté. Le frottage et le collage utilisés par Max Ernst, les dessins automatiques réalisés par André Masson, les rayographes de Man Ray, en sont les premiers exemples. Peu après, Miró, Magritte et Dalí produisent des images chimériques en organisant la rencontre d'éléments hétérogènes.



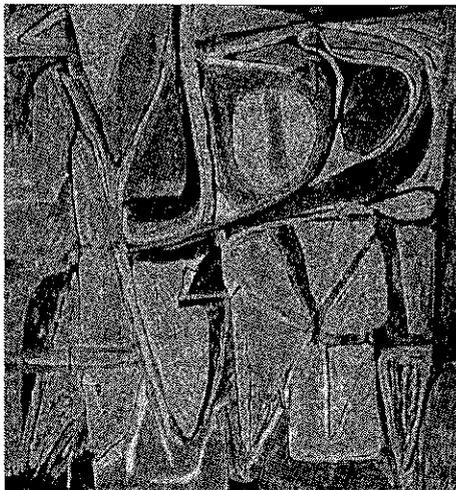
L'art abstrait

« La peinture abstraite est celle qui ne représente pas les apparences visibles du monde extérieur, et qui n'est déterminée, ni dans ses fins, ni dans ses moyens, ni dans son esprit, par cette représentation. Ce qui caractérise donc, au départ, la peinture abstraite, c'est l'absence de la caractéristique fondamentale de la peinture figurative, l'absence de rapport de transposition, à un degré quelconque, entre les apparences visibles du monde extérieur et l'expression picturale. »

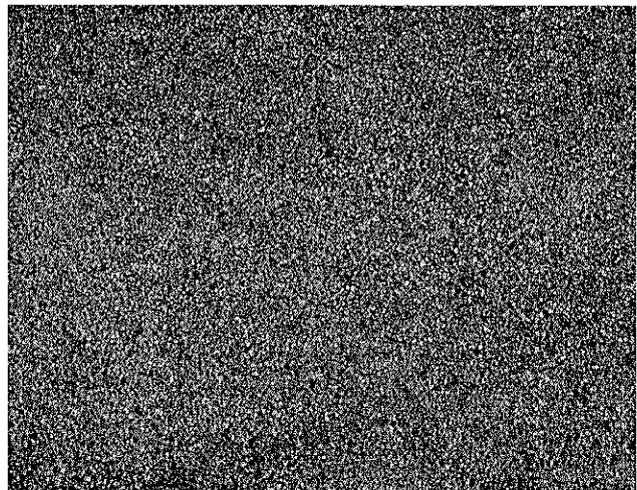
Léon Degand, *Langage et signification de la peinture en figuration et en abstraction*,
Éditions de l'Architecture d'Aujourd'hui, 1956

Il s'agit d'une pratique qui apparaît sous une forme de quasi « tendance » au **début du XX^e siècle**, plus exactement autour de la **Première Guerre mondiale**. Cet éloignement de la figuration vers des formes, des lignes et des couleurs, sans aucune référence au réel, s'explique sans doute par le fait que **le réel de cette époque s'offre au regard de façon trop violente et trop crue. Le déni de cette réalité entraînant un refus de représenter l'image de la réalité.**

Dans ce contexte, **les artistes pionniers** de ce courant, ont franchi le seuil de l'abstraction en même temps mais dans des pays différents, symbole des préoccupations communes qui hantent le domaine de l'art à l'époque. Entre 1911 et 1917, **Vassily Kandinsky, František Kupka, Piet Mondrian, Kasimir Malevitch et Paul Klee** aboutissent ainsi, indépendamment des autres, à différentes propositions d'abstraction.



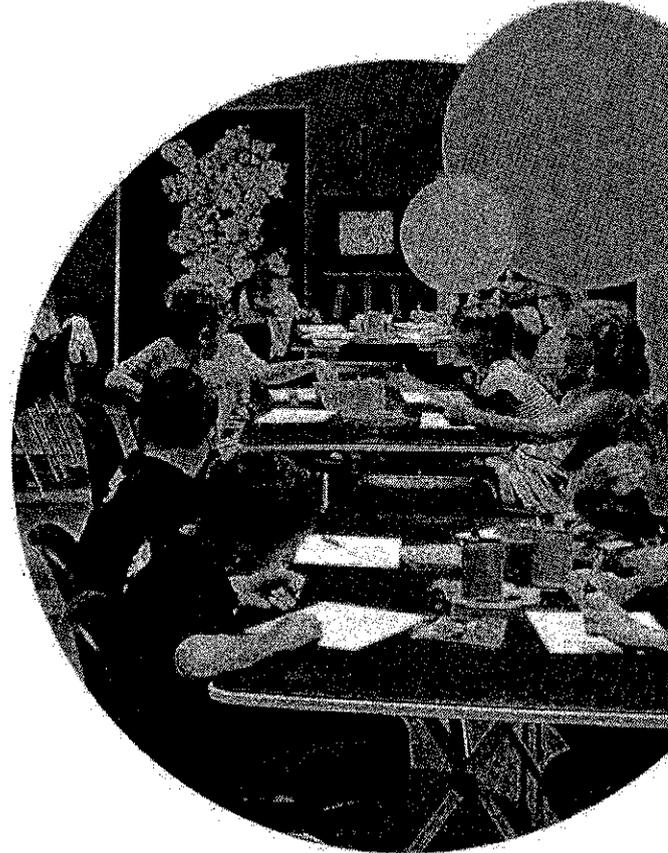
Bram Van Velde
Sans titre, Fox-Amphoux, 1959
Gouache sur papier, 117 x 124 cm
MNAM, Paris, en dépôt au musée de Grenoble
© ADAGP / DR



Jean Dubuffet
Vie infuse (texturologie), 1958
Huile sur toile
Musée d'art moderne, Saint-Étienne
© ADAGP / DR



Programme des actions pédagogiques
du musée Granet autour de l'exposition
« Le Grand Atelier du Midi »



Les actions

➤ Dans le cadre de l'exposition phare de cette année 2013 « Le Grand Atelier du Midi », le musée Granet met en place quatre types d'actions.
Trois d'entre elles sont accompagnées, c'est-à-dire que les classes participant à ce dispositif bénéficient d'une action spécifique élaborée par le service des publics du musée Granet.
La dernière, quant à elle, est une action autonome, c'est-à-dire que le musée Granet fournit des ressources documentaires et pédagogiques permettant ainsi à l'enseignant de mener librement son projet.

➤ Les objectifs

- Appréhender les grandes périodes de l'art moderne.
- Découvrir les mouvements artistiques de la fin du XIX^e et de la première moitié du XX^e siècle et leurs grands représentants.
- S'immerger dans la création d'une époque.
- Réaliser une œuvre ou un projet collectif.
- Se questionner sur l'évolution d'une pratique.
- Interroger le lien entre un territoire et un certain type de création.
- Acquérir des savoir-faire techniques.
- Exercer son « goût » et son regard.
- Amener les élèves à se construire une culture personnelle.
- Maîtriser et manier un vocabulaire artistique.

➤ Le calendrier

- **Février 2012** : réunion d'information à destination des enseignants afin de leur présenter les actions spécifiques du musée Granet dans le cadre de Marseille-Provence 2013.
- **Avril 2012** : réunion à destination des enseignants intéressés par les actions du musée Granet dans le cadre de Marseille-Provence 2013 afin d'avoir un complément d'informations et de répondre aux questions diverses.
- **Mai-juin 2012** : dépôts des projets par les enseignants auprès du Rectorat.
- **De septembre à octobre 2012** : validation par le Rectorat des projets sélectionnés.
- **Novembre 2012** : remise des différents outils pédagogiques aux enseignants.
- **De novembre 2012 à décembre 2013** : exploration avec les élèves des ressources documentaires et pédagogiques fournies par le musée Granet et mise en place par l'enseignant des diverses étapes du projet validé.
- **De octobre 2012 à décembre 2013** : ateliers au musée Granet autour des artistes ou des grands mouvements représentés dans « Le Grand Atelier du Midi ». (*Hors période d'exposition*)
- **De juin à octobre 2013** : visite de l'exposition au musée Granet.
- **De novembre à décembre 2013** : parcours d'œuvres « Planque et le Midi » à la Chapelle des Pénitents Blancs (présentant à partir de juin 2013 les collections du XX^e siècle du musée Granet) autour de certains des peintres présentés dans « Le Grand Atelier du Midi ».
- **De mars à décembre 2013** : restitution des divers projets.

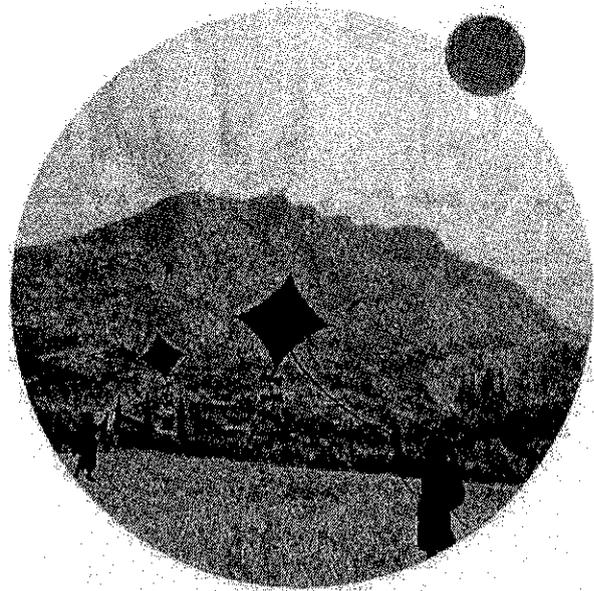


L'envol de l'art

Après une recherche approfondie en classe sur deux des mouvements artistiques les plus essentiels de la création du XX^e siècle, **le cubisme et le fauvisme**, largement représentés dans la grande exposition d'été au musée Granet, les élèves pourront laisser libre cours à leur création en réalisant, selon les préceptes de leurs aînés, des œuvres ailées. Un cerf-volant deviendra alors le support de leur réinterprétation artistique.

L'aboutissement de ce projet est la réunion des enfants lors d'un **moment de convivialité** au pied de la montagne chère à Cézanne. Ce symbole de la Provence accueillera, lors d'une journée de rassemblement, les enfants et leurs créations, qui prendront leur envol à l'ombre de la montagne Sainte Victoire.

Ce projet pourrait toucher **40 classes de primaire** (de la grande section maternelle au CM2).



Les outils pédagogiques

- Un **plan académique de formation**.
- Un **dossier pédagogique** autour de l'exposition et des artistes.
- Un **dossier technique** afin de mener à bien la réalisation plastique.
- Un **kit** pour la création des **cerfs-volants**.
- Un **créneau d'atelier** autour de l'un des thèmes de l'exposition du musée Granet.
- La **journée de restitution** de cette action au pied de **Sainte Victoire**.
- Un **créneau de visite** de l'exposition « **Le Grand Atelier du Midi** ».



Le déroulé

- Remise du dossier pédagogique, du dossier technique et du kit.
- Une journée de sensibilisation dans le cadre du plan académique de formation.
- Travail en classe mené par les enseignants.
- Atelier au musée au Granet.
- Réalisation des cerfs-volants.
- Pique-nique et journée de restitution.
- Visite de l'exposition.



Carnet de voyage

Sur les pas des artistes majeurs de l'exposition « Le Grand Atelier du Midi » qui ont pris pour motif notre région, les élèves iront à leur tour découvrir ces paysages baignés par le soleil de la Provence. A l'occasion de leurs explorations, ils réaliseront leurs carnets de voyage, en prenant pour motif les lieux qui ont su inspirer leurs aînés et qui seront présents dans les œuvres de l'exposition.

Ce projet pourrait toucher **45 classes de primaire** (de la grande section maternelle au CM2) et de **secondaire**.



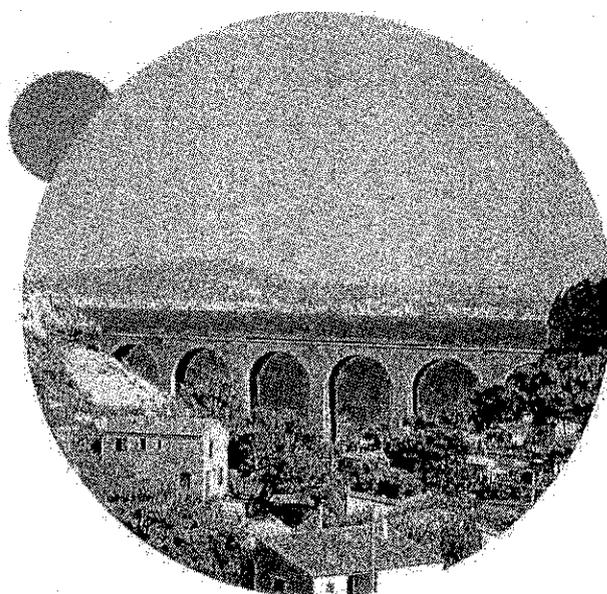
Les outils pédagogiques

- Un **plan académique de formation**.
- Un **dossier pédagogique** autour de l'exposition et des artistes.
- Un **plan des divers points de vue** ayant servis de motifs aux artistes du « Grand Atelier du Midi ».
- Un **carnet pour croquer sur le motif leurs propres paysages**.
- Un **créneau d'atelier** autour de l'un des thèmes de l'exposition du musée Granet.
- Un **créneau de visite** de l'exposition « Le Grand Atelier du Midi ».



Le déroulé

- Remise du dossier pédagogique, du plan et des carnets.
- Une journée de sensibilisation dans le cadre du plan académique de formation.
- Travail en classe et sur le motif mené par les enseignants.
- Atelier au musée au Granet.
- Visite de l'exposition.





La route de l'art

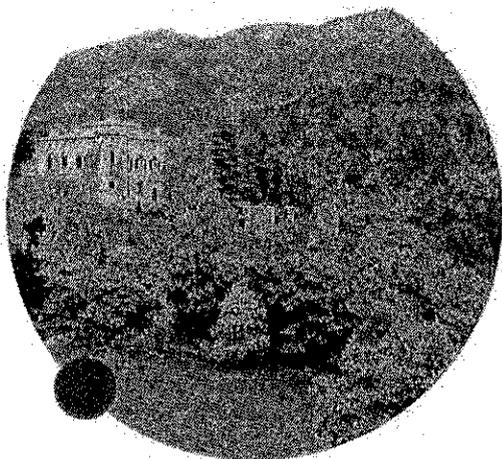
Il s'agit d'une variante de l'action précédente, **Carnet de voyage**, consistant à **accompagner les classes *in situ***, sur une sélection de sites du bassin méditerranéen. Ainsi, les élèves bénéficieront d'une médiation complète autour des lieux, des motifs et des artistes présents dans l'exposition « Le Grand Atelier du Midi ». De plus, les classes sélectionnées auront **la possibilité de pouvoir visiter les deux volets** de l'exposition « Le Grand Atelier du Midi » à Aix et à Marseille.

Ce projet pourrait toucher **5 classes de primaire** (de la grande section maternelle au CM2) **et de secondaire**.



Les outils pédagogiques

- Un **plan académique de formation**.
- Un **dossier pédagogique** autour de l'exposition et des artistes.
- Un **plan des divers points de vue** ayant servis de motifs aux artistes du « Grand Atelier du Midi ».
- Un **carnet pour croquer sur le motif leurs propres paysages**.
- **Prise en charge d'une journée de déplacements sur divers sites emblématiques**.
- Un **créneau d'atelier** autour de l'un des thèmes de l'exposition du musée Granet.
- Un **créneau de visite** de l'exposition « Le Grand Atelier du Midi » à Aix-en-Provence.
- Un **créneau de visite** de l'exposition « Le Grand Atelier du Midi » à Marseille.
- **Prise en charge des transports pour voir les deux expositions**.



Le déroulé

- Remise du dossier pédagogique, du plan et des carnets.
- Une journée de sensibilisation dans le cadre du plan académique de formation.
- Travail en classe mené par les enseignants.
- Travail sur le motif mené par les médiateurs du musée Granet.
- Atelier au musée au Granet.
- Visite de l'exposition à Aix-en-Provence.
- Visite de l'exposition à Marseille.



Autour du Grand Atelier du Midi

Cette action vise à permettre aux enseignants qui souhaiteraient **réaliser leur propre projet de profiter des divers outils pédagogiques** fournis par le musée Granet et **d'avoir la possibilité de pouvoir visiter l'exposition « Le Grand Atelier du Midi »** au musée Granet.

Cette action peut toucher **55 classes de primaire** (de la grande section maternelle au CM2) et de **secondaire**.



Les outils pédagogiques

- Un **plan académique de formation**.
- Un **dossier pédagogique** autour de l'exposition et des artistes.
- Un **créneau d'atelier** autour de l'un des thèmes de l'exposition du musée Granet.
- Un **créneau de visite** de l'exposition « Le Grand Atelier du Midi » à Aix-en-Provence.



Le déroulé

- Remise du dossier pédagogique, du plan et des carnets.
- Une journée de sensibilisation dans le cadre du plan académique de formation.
- Travail en classe mené par les enseignants.
- Atelier au musée au Granet.
- Visite de l'exposition à Aix-en-Provence.

Attention, hors des actions précitées et validées par le Rectorat, aucune visite de l'exposition ne sera possible.

Les actions validées par le Rectorat donnent lieu, pour les classes concernées, à un atelier thématique autour du « Grand Atelier du Midi ». Celui-ci est à choisir par l'enseignant en fonction du travail mené en classe dans la liste ci-dessous.

De plus, en dehors des actions validées par le Rectorat, le musée peut accueillir de nombreuses classes autour de ces mêmes ateliers.

> Les couleurs de la Méditerranée

De la petite à la grande section maternelle

Durée : 1h30

> L'impressionnisme et le post-impressionnisme

De la grande section maternelle à la terminale

Durée : 2h

> Le fauvisme

De la grande section maternelle à la terminale

Durée : 2h

> L'abstraction

Du CE2 à la terminale

Durée : 2h

Cette année sera également marquée par l'ouverture de la chapelle des Pénitents blancs où il sera possible de découvrir ou de redécouvrir la collection de Jean Planque et ses chefs d'œuvres. Le musée Granet propose un parcours spécifique autour des artistes de la collection de Jean Planque exposés dans « Le Grand Atelier du Midi » à partir d'octobre 2013.

> Planque et le Midi

De la grande section maternelle à la terminale

Durée : 1h



Maternelles et élémentaires



Le paysage

- Connaître les différents genres en peinture et notamment le paysage.
- Découvrir l'évolution du paysage et ses grands représentants.
- Comprendre comment un même motif peut avoir une répercussion particulière sur l'œuvre (ex. la montagne Sainte Victoire pour Cézanne).
- Découvrir comment plusieurs artistes se sont saisis d'un même motif pour leurs propres créations (ex. l'Estaque).
- Appréhender les différents modes de représentation de la lumière (ex. impressionnistes, etc.)
- Appréhender la différence entre un travail en atelier et un travail sur le motif.



Les grands mouvements artistiques du XX^e siècle

- Découvrir les particularités et les représentants des grands mouvements artistiques du XX^e siècle.
- Aborder les liens qui unissent le fauvisme et la couleur, le cubisme et la construction, le surréalisme et l'inconscient, l'art abstrait et le geste, etc.
- Comprendre les différences entre abstraction et figuration.



Les techniques de l'art

- S'initier aux différentes techniques de l'art :
 - l'aquarelle comme Cézanne
 - l'huile comme Van Gogh
 - la peinture au couteau comme De Staël
 - le pochoir comme Matisse
 - le collage comme les cubistes
 - le « cadavre exquis » comme les surréalistes
- Prendre des photographies d'un paysage et les retravailler par d'autres médiums plastiques.
- Evoquer un paysage en collectant des matériaux (ex. l'herbier de Sainte Victoire)





Collèges et lycées



La réinvention du réel par l'art

- Analyser l'évolution de la représentation artistique, d'un art « imitatif » à des représentations plus subjectives qui donnent à voir le réel sous un autre angle.
- Comprendre comment un même motif peut être perçu et représenté par plusieurs artistes.
- Découvrir comment l'artiste transcende la réalité en se détachant de l'imitation.
- Découvrir comment la perception d'un même motif est transformée par la vision déjà présentée par un autre artiste (ex. l'Estaque).



Arts, techniques et expression

- S'interroger sur les particularités des artistes présents dans l'exposition « Le Grand Atelier du Midi » tels que Cézanne, Renoir, Matisse, etc.
- Connaître les grands mouvements artistiques du XX^e siècle.
- Approfondir les liens qui unissent le fauvisme et la couleur, le cubisme et la construction, le surréalisme et l'inconscient, l'art abstrait et le geste, etc.
- Analyser les différents facteurs (social, politique, scientifique, etc.) qui ont donné naissance à l'abstraction.
- Comprendre comment une technique peut avoir une répercussion sur le geste et la création d'un artiste (ex. le pochoir pour Matisse, le collage pour les cubistes, la peinture au couteau pour De Staël, etc.)



L'art, la critique et l'autocritique

- Aborder la manière dont la société a perçu l'apparition de ces nouveaux mouvements aux XIX^e et XX^e siècles.
- Étudier la critique artistique de cette époque et ses répercussions sur l'art (ex. Vauxcelles et le cubisme).
- S'immerger dans la création d'un artiste par ses écrits (ex. Dali).



L'art et la société

- Réfléchir à la manière dont l'évolution et les avancées de la science ont eu une répercussion sur la création (ex. impressionnisme, pointillisme et optique).
- Appréhender la manière dont l'art peut être un miroir de la société.
- Comprendre la place de l'artiste dans la société.

Le calendrier

09 2012	10 2012	11 2012	12 2012	01 2013	02 2013	03 2013	04 2013	05 2013	06 2013	07 2013	08 2013	09 2013	10 2013	11 2013	12 2013	01-12 2014	
									Exposition Le Grand Atelier du Midi 13 juin – 13 octobre 2013								
	« L'envol de l'art » Novembre 2012 – Octobre 2013																
	« Carnet de voyage » Novembre 2012 – Octobre 2013																
	« La route de l'art » Novembre 2012 – Octobre 2013																
	« Autour du Grand Atelier du Midi » Novembre 2012 – Décembre 2014																
	Ateliers thématiques autour du <i>Grand Atelier du Midi</i> Octobre 2012 – Juin 2013									Ateliers thématiques autour du <i>Grand Atelier du Midi</i> Octobre 2013 – Décembre 2014							
												Planque et le Midi Octobre 2013 – Décembre 2014					
									Exposition Le Grand Atelier du Midi 13 juin – 13 octobre 2013								

Contacts



Contacts Musée Granet

Service des publics Musée Granet

Alexandra Pitault : Médiatrice culturelle - apitault@agglo-paysdaix.fr

Marie Monnier : Médiatrice culturelle - mmonnier@agglo-paysdaix.fr

Service des réservations Musée Granet

04 42 52 87 97 - resagranet@agglo-paysdaix.fr



Contacts Education Nationale

Délégation Académique Action Culturelle, Rectorat (DAAC)

- Emmanuelle Aubouin : Responsable domaine Patrimoine

Tél : 04 42 95 29 46 - emmanuelle.amic-aubouin@ac-aix-marseille.fr

- Christine Quentin : Responsable arts visuels -

Tél : 04 42 95 29 48 - christine.quentin-malchrien@ac-aix-marseille.fr

Service éducatif :

- Claire Beaux : mission service éducatif Musée Granet

Inspections Académiques

Alpes de Haute Provence

- Julie Ruffe Raimon : Responsable de l'action culturelle

Tél : 04 92 36 68 59 - Fax : 04 92 36 68 68 - julie.raimon@ac-aix-marseille.fr

- Daniel Lallai : IEN en charge du dossier culture et formation

Tél : 04 92 61 05 25 (secrétariat) - Fax : 04 92 36 68 68 - daniel.lallai@ac-aix-marseille.fr

Bouches du Rhône

- Colette Garcia : Responsable de la cellule départementale Projets

Tél : 04 91 99 67 87 - Fax : 04 91 99 68 98 - ce.dos13ac@ac-aix-marseille.fr

- Annette Wiertelwski - Cellule départementale Projets 1er degré

Tél : 04 91 99 66 81 - Fax : 04 91 99 68 98 - ce.dos13acct4@ac-aix-marseille.fr

- Grégory Bova - Cellule départementale Projets 2e degré

Tél : 04 91 99 66 98 - Fax : 04 91 99 68 98 - ce.dos13acct1@ac-aix-marseille.fr

- Elie Stouri - IEN en charge du dossier Arts et culture

Tél : 04 91 71 18 08 - smceo@aol.com

Hautes Alpes

- Daniel Gilbert : Responsable de l'action culturelle

Tél : 04 92 56 57 45 ou 06 07 80 42 94 - Fax : 04 92 56 57 58 - daniel.gilbert@ac-aix-marseille.fr

- Roger Fournier IEN en charge du dossier arts et culture

Tél : 04 92 56 57 06 - ce.ten.a-ais@ac-aix-marseille.fr

Vaucluse

- Celia Bohin : Responsable de l'action culturelle

Tél : 04 90 27 76 13 - celia.bohin@ac-aix-marseille.fr

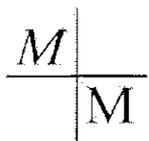
- Laurence Brillaud - IEN en charge du dossier arts et culture

Tél : 04 90 40 51 26 - Fax : 04 90 30 51 40 - laurence.brillaud@ac-aix-marseille.fr

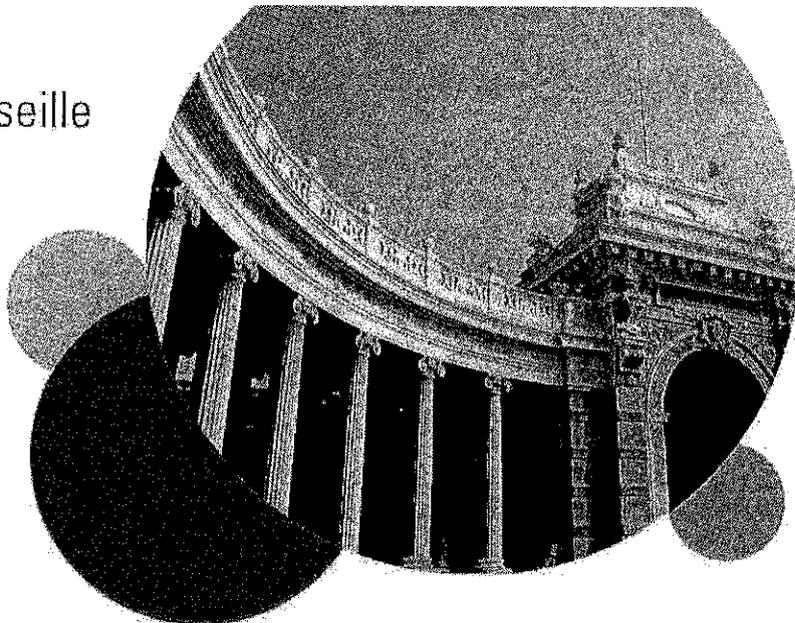
Conception et rédaction : chaque structure est responsable de ses textes.

Mise en page et conception graphique : Musée Granet.

Les oeuvres données en illustrations et références sont indiquées sous réserve de validation des demandes de prêts en cours au début de l'année 2012.



Musées de Marseille



Programme des actions pédagogiques
Des musées de la ville de Marseille autour de l'exposition
« Le Grand Atelier du Midi »



● Activités proposées pour le public scolaire

En amont de l'exposition - De septembre 2012 à décembre 2013

- « **Les minots du Midi** » : Ateliers de pratiques artistiques dans les musées de Marseille ou en extérieur pour les élèves du primaire et interventions en classe pour les élèves marseillais.
- « **Faut voir** » : Ateliers de pratiques artistiques dans les musées ou en extérieur pour les collèges et lycées et interventions en classe pour les Marseillais.
- « **L'assemblée des enfants** » - Projet avec le programme Mars'éco (jusqu'à juin 2013).

Pendant l'exposition - Du 13 juin au 13 octobre 2013

- Visites commentées de l'exposition adaptées aux scolaires, avec livret pédagogique (primaires, collèges et lycées)
- **Visite et atelier** de pratique du dessin et de la peinture en extérieur (jardin ou arcades du Palais Longchamp)
- « **Le Petit Atelier** » ou **Comment peindre le soleil ?**
Préau des Accoules - 17 juillet 2013 – 31 mai 2014

● Le calendrier des différents rendez-vous de 2012 à 2014

- **Mars 2012** : Réunions d'information à destination des enseignants présentant les actions spécifiques des musées de Marseille, dans le cadre de Marseille-Provence 2013.
- **Mai-juin 2012** : dépôts des projets par les enseignants auprès du Rectorat.
- **De septembre à octobre 2012** : validation par le Rectorat des projets sélectionnés.
- **Novembre 2012** : remise des différents outils pédagogiques aux enseignants.
- **De novembre 2012 à décembre 2013** : exploration avec les élèves des ressources documentaires et pédagogiques fournies par le service des publics. Mise en place par l'enseignant des diverses étapes du projet validé.
- **De septembre 2012 à juin 2013** : application de la proposition d'un support pédagogique organisé dans le cadre de Mars'Eco pour les classes sélectionnées.
- **13 juin - 13 octobre 2013** : visite de l'exposition « Le Grand Atelier du Midi » au musée des Beaux-Arts-Palais Longchamp.
- **Septembre - octobre 2013** : Visites/ateliers dans le cadre de l'exposition.
- **De juillet 2013 à mai 2014** : Parcours d'œuvres au Préau des Accoules avec 12 tableaux des collections des musées de Marseille.

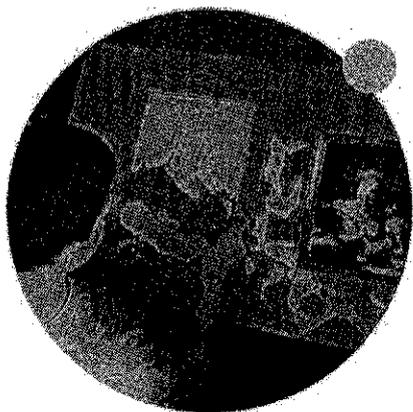
● Activités autour de l'exposition De septembre 2012 à décembre 2013

Dès la rentrée scolaire 2012-2013, le service des publics des musées de Marseille proposera **des ateliers de pratiques artistiques** en relation avec l'exposition « **Le Grand Atelier du Midi** ».

Ces ateliers se dérouleront en deux temps, au sein des établissements scolaires, puis dans les **salles des musées de Marseille** et (ou) en extérieur, **sur le territoire couvert par Marseille-Provence 2013**. Par le biais de l'exposition « Le Grand Atelier du Midi », le service des publics des musées de Marseille a pour objectif d'éclairer la notion **d'appropriation du territoire** à travers la pratique artistique. L'oeuvre d'art inscrit un territoire dans une temporalité autre que celle de l'immédiat.

L'idée est de susciter, à l'occasion de la Capitale Européenne de la Culture, une démarche qui explore la relation entre les peintres et le midi, en mettant en correspondance **les lieux et les artistes**, le processus des échanges et des influences, les mouvements artistiques, les notions particulières liées à la forme et à la couleur.

*Une sélection d'oeuvre en relation avec l'exposition « Le Grand Atelier du Midi » sera établie par le médiateur pour son intervention, sous la forme d'une **lecture d'oeuvre en classe**.*



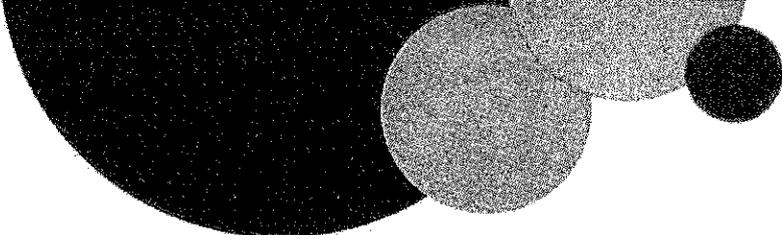
*Dans **les salles d'un musée**, selon le choix de l'enseignant, sera abordée la **copie d'une oeuvre originale** au moyen d'une technique particulière. Des passerelles pourront s'établir alors entre les influences ou les goûts d'une époque dans la pratique des arts plastiques. Les sites destinés au travail en « **plein air** » seront également définis au préalable.*

● Les Musées de Marseille concernés

- Musée Grobet-Labadié, la demeure d'un collectionneur éclairé au XIX^e siècle.
- Musée des Arts Africains, Océaniens, Amérindiens.
- Musée d'Archéologie Méditerranéenne.
- Musée des Arts Décoratifs (ouverture en juin 2013).

● Les lieux en plein air

- Le jardin botanique du parc Borély.
- Le parc du palais Longchamp.
- Le Vieux-Port et l'abbaye Saint-Victor.
- L'Estaque et ses collines.
- Aix-en-Provence et la montagne Sainte-Victoire.
- Le Panier et la Vieille Charité.
- Les Goudes.



● **Les minots du Midi**
Classes de primaire

● **Faut voir**
Collèges et lycées

Ces deux programmes sont conçus pour les élèves des **écoles primaires, des collèges et des lycées.**

Objectif :

Découverte des techniques et des thèmes développés dans les œuvres des artistes présentées dans « Le Grand Atelier du Midi ».

Déroulé :

Les premières séances auront lieu dès la rentrée de septembre 2012 et se prolongeront jusqu'en décembre 2013. L'action pédagogique se décomposera en deux temps, au choix de l'établissement :

1- Atelier de lecture d'œuvre, **en classe** avec un **médiateur culturel des Musées de Marseille** à l'aide d'un PowerPoint.

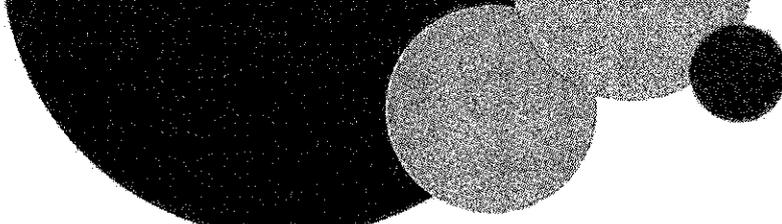
L'enseignant pourra préparer cette séance grâce au **dossier pédagogique de l'exposition.**

2- Atelier de pratique artistique dans **un musée ou en plein air** (organisation de la sortie à la charge de l'établissement scolaire).

Au cours des séances, seront abordées les approches plastiques des différents artistes, ainsi que les difficultés techniques intrinsèques à toute élaboration d'une œuvre peinte.

Les techniques suivantes seront proposées, à votre convenance :

- Dessin au fusain.
- Dessin à la pierre noire.
- Dessin au crayon Conté.
- Croquis rapide d'observation.
- Peinture à l'huile et peinture acrylique.
- Dessin au pastel.
- Dessin au lavis d'encre.
- Technique et pratique de la gouache et de l'aquarelle.



● L'Assemblée des enfants Classes troisième cycle

Proposition d'un cycle pédagogique organisé dans le cadre de Mars'Eco.

L'éducation à l'éco-citoyenneté, portée par le programme **Mars'éco** est fondée sur l'**approche transversale : environnement, culture et civisme**.

L'assemblée des enfants 111 classes, 111 quartiers, un projet municipal !

« L'assemblée des enfants » aboutira à une **proposition d'actions** réalisée par les élèves de classes de troisième cycle, présentée et délibérée au cours du conseil municipal du mois de juin 2013. La Ville s'engagera alors à mettre en œuvre cette proposition éco-citoyenne.

L'animation « **Les minots du Midi** » est intégrée aux ressources pédagogiques de « L'Assemblée des enfants » 2012-2013, dont le thème sera **La culture**. Les **111 classes sélectionnées** pour l'opération auront le choix de participer à l'animation. Les classes concernées bénéficieront, en priorité, d'une **visite guidée de l'exposition**.

Les premières séances auront lieu dès la rentrée 2012.

Déroulé :

1- Atelier de lecture d'œuvre **en classe**. Des œuvres tirées de l'exposition seront projetées sur un écran et feront l'objet d'un échange avec un médiateur. L'accent sera mis sur la vision contextuelle d'un artiste. L'enseignant pourra préparer cette séance grâce au **dossier pédagogique de l'exposition**.

2- **Travail d'observation et de pratique en plein air**, à travers des sites marseillais emblématiques ayant inspiré les peintres du « Grand Atelier du Midi ».

Les techniques suivantes seront alors proposées :

- Dessin au fusain.
- Dessin à la pierre noire.
- Dessin au crayon Conté.
- Croquis rapide d'observation.
- Peinture à l'huile et peinture acrylique.
- Dessin au pastel.
- Dessin au lavis d'encre.
- Technique et pratique de la gouache et de l'aquarelle.

Quatre sites ont été retenus :

- L'Estaque et ses alentours.
- Le Vieux-Port et le quartier du Panier.
- Le Vallon des Auffes.
- Les Goudes et le Parc Pastré.



● Le Petit Atelier ou comment peindre le soleil ?

Préau des Accoules
17 juillet 2013 – 31 mai 2014

Sous la voûte du **Préau des Accoules**, nous présenterons sous un nouvel éclairage douze tableaux des collections des musées de Marseille.

Cette découverte de l'art autour du thème de la **lumière naturelle** ciblera la période fin XVIII^e - début XIX^e siècle, et ses grandes innovations. Les paysagistes provençaux du musée des Beaux-Arts seront à l'honneur (Loubon, Guigou, Aiguier...), ainsi que des artistes plus contemporains du musée Cantini (Camoin, Lombard...). L'illusion de la lumière, dans un tableau, contribue à celle du volume, de l'espace, de la couleur, mais également au rendu des atmosphères et des émotions. Nous observerons les œuvres par ces deux aspects, plastique et expressif.

Un parcours de découverte accompagnera cette observation :

- Grand tableau interactif dont les enfants seront les personnages.
- Machines à lumière.
- Jeux d'observation.
- Jeux autour du vocabulaire
- ... pour aborder de façon concrète les multiples domaines d'application du thème.

Public ciblé : enfants à **partir de 5 ans**.
Animations adaptées enfants handicapés visuels et auditifs.

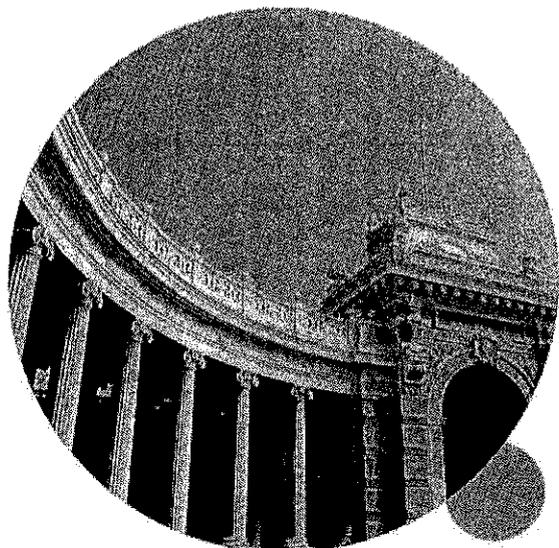
Manifestations diverses au fil de l'exposition (concerts, rencontres).
Petit livret pédagogique.

Ouvertures :

- du 13 juillet au 4 septembre 2013 : du mardi au samedi **13h30/17h30**
et groupes sur inscription

- du 12 septembre 2013 au 31 mai 2014
tout public mercredi et samedi de 13h30 à 17h30
et groupes sur inscription

Animations pour les groupes : durée 1h30, sur inscription
entrée gratuite



● Visite-atelier Pendant l'exposition

13 juin - 13 octobre 2013
Classes de primaire et
de secondaire

160 créneaux de visite sont réservés aux groupes scolaires.
Les 111 classes participants au programme Mars'eco sont prioritaires sur les créneaux de juin 2013.

Outils :

- livret pédagogique distribué à chaque élève visitant l'exposition
- dossier pédagogique téléchargeable sur le site dédié de l'exposition

Déroulé de la visite :

- 1- **Visite guidée avec conférencier.** Durée : 1 heure sur l'ensemble de l'exposition.
- 2- **Visite guidée sans conférencier.** Droit de parole de 1 heure.
- 3- **Visite / atelier** de pratique artistique en extérieur (dans les jardins, sous la colonnade et le balcon de l'aile gauche du palais Longchamp). Durée : 2 heures.

Exemples de techniques artistiques abordées:

- Le dessin au calame de Vincent Van Gogh, par l'étude de quelques paysages peints par l'artiste.
- Peinture à l'huile sur feuille, d'après nature morte composée en classe, à la manière de Cézanne.
- Dessin aux crayons de couleur autour de Georges Braque.
- Les élèves prennent la pose ! Portraits au fusain sur chevalet et grandes feuilles de papier Canson.
- Peintures sur assiettes en carton autour des céramiques de Picasso.
- Utilisation des pastels gras, autour de Renoir, sur petits formats.
- Travail de collage à la manière de Matisse. Papiers découpés et impressions au pochoir.
- Travail collectif.
- Peinture à l'huile sur carton pour l'usage des couleurs froides à la manière d' Albert Marquet.
- Peinture à l'huile sur toile pour l'usage des couleurs chaudes selon Pierre Bonnard.
- Peinture à l'huile et à l'acrylique autour de la série des bateaux de l'Estaque de Raoul Dufy (contrastes lumineux et couleurs complémentaires).

● Elémentaires

● Le paysage

- Le paysage de l'Estaque de Cézanne à Braque.
- Découvrir comment plusieurs artistes se sont saisis d'un même motif pour leurs propres créations au travers du motif de Collioure.
- Le format du paysage.
- la succession des plans à travers la touche.

● Les grands mouvements artistiques du XXe siècle

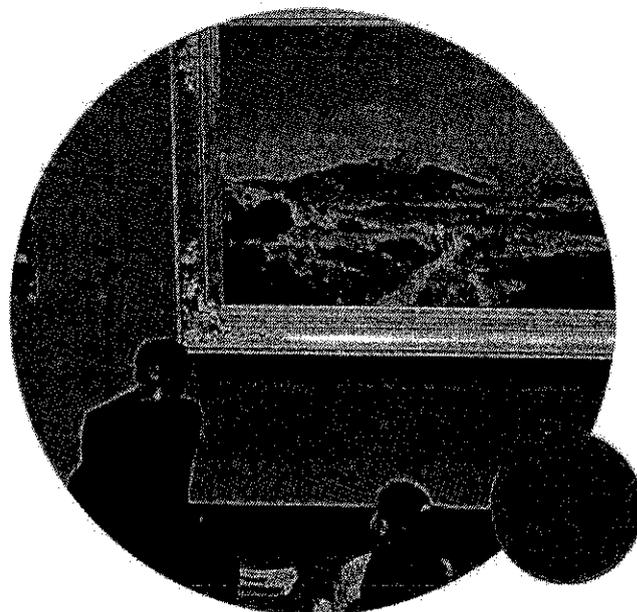
- Découvrir les particularités et les représentants des grands mouvements artistiques du XXe siècle.
- Comprendre les influences des arts africains dans l'art du XX^e siècle via les collections du MAAOA.

● Territoire et citoyenneté

- La mythologie, de l'Antiquité grecque (exposition « Le trésor des Marseillais ») à la modernité
- Architecture industrielle et territoire : du paysage industriel marseillais du XIX^e siècle aux friches contemporaines

● Les techniques de l'art

- S'initier à différentes techniques de l'art :
 - Dessin au fusain.
 - Dessin à la pierre noire.
 - Dessin au crayon Conté.
 - Croquis rapide d'observation.
 - Peinture à l'huile et peinture acrylique.
 - Dessin au pastel.
 - Dessin au lavis d'encre.
 - Technique et pratique de la gouache et de l'aquarelle.



● Collèges et lycées

● L'art, la critique et l'autocritique

- Aborder le travail d'un artiste à travers ses écrits (ex. Van Gogh).

● Arts, Mythes et religions

- La mythologie de l'Antiquité grecque (exposition « Le trésor des Marseillais ») à la modernité.

● Arts, création et cultures

- Métissages et croisements : de l'art africain (MAAOA) au cubisme.

● Arts, ruptures et continuités

- Produire une oeuvre contemporaine à partir du patrimoine antique à la manière de Picasso (Expositions « Koudelka, Vestige Méditerranéen », et « Le trésor des Marseillais »)



Le calendrier

09 2012	10 2012	11 2012	12 2012	01 2013	02 2013	03 2013	04 2013	05 2013	06 2013	07 2013	08 2013	09 2013	10 2013	11 2013	12 2013	01 2014	02 2014	03 2014	04 2014	05 2014
										Exposition « Le Grand Atelier du Midi » <i>13 juin – 13 octobre 2013</i> Visite / Atelier										
« Les minots du Midi » - Ecoles Primaires <i>septembre 2012 – décembre 2013</i>																				
« FAUT VOIR » - Collèges et lycées <i>Septembre 2012 – décembre 2013</i>																				
« L'Assemblée des enfants » Mars'Eco <i>Septembre 2012 – juin 2013</i>																				
										« LE PETIT ATELIER » Préau des Accoules <i>17 juillet - 31 mai 2014</i>										
									Exposition « Le Grand Atelier du Midi » <i>13 juin – 13 octobre 2013</i> Visite / Atelier											

Contacts Musées de Marseille

Service des Publics des Musées de Marseille

Centre de la Vieille Charité
2, rue de la Charité - 13002 Marseille

Jean-Antoine Santiago - jasantiago@mairie-marseille.fr

Contacts Education Nationale

Délégation Académique Action Culturelle, Rectorat (DAAC)

- Emmanuelle Aubouin : Responsable domaine Patrimoine
Tél : 04 42 95 29 46 - emmanuelle.amic-aubouin@ac-aix-marseille.fr
- Christine Quentin : Responsable arts visuels -
Tél : 04 42 95 29 48 - christine.quentin-malouin@ac-aix-marseille.fr

Service éducatif :

- Claire Beaux : mission service éducatif Musée Granet

Inspections Académiques

Alpes de Haute Provence

- Julie Ruffe Raimon : Responsable de l'action culturelle
Tél : 04 92 36 68 59 - Fax : 04 92 36 68 68 - julie.raimon@ac-aix-marseille.fr
- Daniel Lallai : IEN en charge du dossier culture et formation
Tél : 04 92 61 05 25 (secrétariat) - Fax : 04 92 36 68 68 - daniel.lallai@ac-aix-marseille.fr

Bouches du Rhône

- Colette Garcia : Responsable de la cellule départementale Projets
Tél : 04 91 99 67 87 - Fax : 04 91 99 68 98 - ce.dos13ac@ac-aix-marseille.fr
- Annette Wiertelowski : Cellule départementale Projets 1er degré
Tél : 04 91 99 66 81 - Fax : 04 91 99 68 98 - ce.dos13acct4@ac-aix-marseille.fr
- Gregory Bova : Cellule départementale Projets 2e degré
Tél : 04 91 99 66 98 - Fax : 04 91 99 68 98 - ce.dos13acct1@ac-aix-marseille.fr
- Elie Stroul : IEN en charge du dossier Arts et culture
Tél : 04 91 71 18 08 - smceo@aol.com

Hauts Alpes

- Daniel Gilbert : Responsable de l'action culturelle
Tél : 04 92 56 57 45 ou 06 07 80 42 94 - Fax : 04 92 56 57 58 - daniel.gilbert@ac-aix-marseille.fr
- Roger Fournier : IEN en charge du dossier arts et culture
Tél : 04 92 56 57 06 - ce.i.en.a.ais@ac-aix-marseille.fr

Vaucluse

- Celia Bohin : Responsable de l'action culturelle
Tél : 04 90 27 76 13 - celia.bohin@ac-aix-marseille.fr
- Laurence Brillaud : IEN en charge du dossier arts et culture
Tél : 04 90 40 51 26 - Fax : 04 90 30 51 40 - laurence.brillaud@ac-aix-marseille.fr

Conception et rédaction : chaque structure est responsable de ses textes.

Mise en page et conception graphique : Musée Granet.

Les œuvres données en illustrations et références sont indiquées sous réserve de validation des demandes de prêts en cours au début de l'année 2012.



OBJET : Politique culturelle - Musée Granet - Convention de mécénat avec la Fondation d'Entreprise TOTAL

VU la délibération n° 2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI



05 DEC. 2012

A large, fluid handwritten signature in black ink, written over the official seal and extending across the lower half of the page.